

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2012

(Décret N° 2011-059/PCSRD/ME/F DU 27 Janvier 2011)

**RAPPORT SUR RAPPORT SUR LA SITUATION
SOCIOECONOMIQUE DES FEMMES**



EQUIPE DE DIRECTION

Fonctions	Prénoms et Noms
Directeur Général de l'INS	Idrissa ALICHINA KOURGUENI
Secrétaire Général p.i	Ibrahima SOUMAILA
Coordonnateur du Bureau Central du Recensement (BCR)	Soumana HAROUNA
Directeur des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS)	Sani OUMAROU
Conseiller du Directeur Général	Adamou BOUZOU

EQUIPE DE REDACTION

Comité de lecture
Adamou BOUZOU, Dr Soumana HAROUNA, Ousseini HAMIDOU, Kebe MABABOU, Cheikh T. NDIAYE, Mathias KUEPIE, Leonard NABASSEMBA
Rédacteurs
<p style="text-align: center;">Tchiari MARA MAMADOU, cadre BCR/INS Mme AWAL Diop, cadre BCR/INS Abdoul karim Moussa TAMBARI, cadre DSEE/INS Mme Issoufou Karima, cadre MP/PF/PE</p>

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE : 182, RUE DE LA SIRBA BP : 13416 NIAMEY - NIGER

TÉLÉPHONE (227) 20 72 35 60 - FAX (227) 20 73 59 34

Site web : www.stat-niger.org ; Email: ins@ins.ne

SOMMAIRE

SOMMAIRE	II
LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES GRAPHIQUES	VI
AVANT-PROPOS	VII
RESUME EXECUTIF	IX
PRINCIPAUX INDICATEURS	XI
INTRODUCTION GENERALE	12
CHAPITRE I : ASPECTS METHODOLOGIQUES	14
I.1. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES	14
I.2. METHODES D'ANALYSES	16
I.2.1. NIVEAUX D'ANALYSE	16
I.2.2. ANALYSE DESCRIPTIVE.....	16
I.2.3. LISTE DE QUELQUES INDICATEURS.....	16
CHAPITRE II : DONNEES GLOBALES SUR LES FEMMES	17
II.1. STRUCTURE PAR AGE DES FEMMES.....	17
II.2. EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGE DES FEMMES	21
CHAPITRE III : SCOLARISATION, INSTRUCTION ET ALPHABÉTISATION	22
III.1. SCOLARISATION	22
III.1.1. SCOLARISATION AU PRESCOLAIRE.....	23
III.1.2. SCOLARISATION AU PRIMAIRE	24
III.1.3. SCOLARISATION AU SECONDAIRE PREMIER CYCLE	24
III.1.4. SCOLARISATION AU SECONDAIRE SECOND CYCLE	25
III.1.5. SCOLARISATION AU SUPERIEUR	25
III.2. INSTRUCTION	26
III.3. ALPHABÉTISATION	27
CHAPITRE IV : PARTICIPATION DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE	31
IV.1. FEMME ET ACTIVITE ECONOMIQUE.....	31
IV.1.1. ACTIVITE ECONOMIQUE PAR SEXE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	32
IV.1.2. ACTIVITE ECONOMIQUE PAR REGION SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION	32
IV.2. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES FEMMES OCCUPEES.....	35
IV.2.1. SECTEUR D'ACTIVITE DES FEMMES.....	35
IV.2.2. STATUT D'OCCUPATION DES FEMMES.....	37
IV.3. TRAVAIL DES FILLES	40
CHAPITRE V : FEMMES, FAMILLE ET MENAGE	42
V.1. NUPTIALITE DES FEMMES	42
V.1.1. ETAT MATRIMONIAL	42
V.1.2. NUPTIALITE.....	43
V.1.3. ADOLESCENTES MARIEES	45
V.2. FECONDITE	46
V.3. CARACTERISTIQUES ET CADRES DE VIE DES MENAGES DIRRIGE PAR LES FEMMES :	47

CONCLUSION GENERALE.....	51
BIBLIOGRAPHIE	53
ANNEXES.....	A

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR SEXE EN 2012.....	14
TABLEAU 2 : REPARTITION DES RAPPORTS DES MASCULINITES PAR REGION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	19
TABLEAU 3 : EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'AGES SELON LE SEXE.....	21
TABLEAU 4 : TAUX BRUT ET TAUX NET DE SCOLARISATION AU PRESCOLAIRE (3-6 ANS) PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE (%) EN 2012.....	23
TABLEAU 5 : TAUX BRUT ET TAUX NET DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE (7-12 ANS) PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE (%) EN 2012.....	24
TABLEAU 6 : TAUX BRUT ET TAUX NET DE SCOLARISATION AU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE (%) EN 2012.....	24
TABLEAU 7 : TAUX BRUT ET TAUX NET DE SCOLARISATION AU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE (%) EN 2012.....	25
TABLEAU 8 : TAUX BRUT ET TAUX NET DE SCOLARISATION AU SUPERIEUR PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE (%) EN 2012.....	25
TABLEAU 9 : NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION DE 15 ANS OU PLUS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE EN 2012.....	26
TABLEAU 10 : TAUX D'ALPHABETISATION (%) DE LA POPULATION RESIDENTE DE 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2012.....	28
TABLEAU 11 : TAUX D'ALPHABETISATION DES FEMMES DE 15 ANS OU PLUS PAR GROUPE D'AGES QUINQUENNAL SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE EN 2012.....	29
TABLEAU 12 : REPARTITION DE TAUX D'ALPHABETISATION PAR REGION SELON LE SEXE.....	30
TABLEAU 13 : QUELQUES INDICATEURS ECONOMIQUES DE LA POPULATION DE 15 A 64 ANS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE (%) EN 2012.....	32
TABLEAU 14 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE 15-64 ANS PAR SITUATION D'ACTIVITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE.....	35
TABLEAU 15 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR SECTEUR D'ACTIVITE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2012.....	37
TABLEAU 16 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR SITUATION DANS L'EMPLOI SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE.....	38
TABLEAU 17 : OCCUPATION PRINCIPALE DES FEMMES DE 15 A 64 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	40
TABLEAU 18 : REPARTITION DES ENFANTS DE 5 A 14 ANS PAR STATUT DE L'OCCUPATION SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%) EN 2012.....	41
TABLEAU 19 : ÂGE MOYEN AU 1ER MARIAGE (METHODE D'HAJNAL), ECART D'AGE MOYEN ET CELIBAT DEFINITIF SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE EN 2012.....	44
TABLEAU 20 : PROPORTIONS DES ADOLESCENTES MARIEES PAR MILIEU DE RESIDENCE EN 2012.....	45
TABLEAU 21 : INDICATEURS DE FECONDITE EN 2012.....	46
TABLEAU 22 : REPARTITION DES MENAGES PAR STATUT D'OCCUPATION DU MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE.....	47
TABLEAU 23 : REPARTITION DES MENAGES PAR TYPE D'HABITATION DU MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE.....	48

TABLEAU A1 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'AGE SELON LE SEXE.....	A
TABLEAU A2 : REPARTITION DE LA POPULATION FEMININE PAR MILIEU DE RESIDENCE.....	B
TABLEAU A3 : REPARTITION DE LA POPULATION ETRANGERE RESIDENTE PAR REGION EN 2012.....	C
TABLEAU A 4 : EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'AGES SELON LE SEXE	C
TABLEAU A5 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE.....	C
TABLEAU A6 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR STATUT D'ALPHABETISATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE	D
TABLEAU A 7 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR REGION SELON LE STATUT D'ALPHABETISATION ET LE SEXE	D
TABLEAU A8 : REPARTITION DE LA POPULATION ALPHABETISE DE 15 ANS OU PLUS PAR GROUPE D'AGES QUINQUENNAL SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (RURAL) ET LE SEXE EN 2012.....	E
TABLEAU A 9 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR BRANCHE D'ACTIVITE SELON LE SEX ET LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2012.....	E
TABLEAU A10 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE 15 ANS ET PLUS PAR SITUATION D'ACTIVITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE	F
TABLEAU A11 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR SITUATION DANS L'EMPLOI SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE	F
TABLEAU A 12 : OCCUPATION PRINCIPALE DES FEMMES DE 15 A 64 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	G
TABLEAU A 13 : STRUCTURE PAR AGE DES FEMMES SELON L'ETAT MATRIMONIAL EN 2012.....	H
TABLEAU A 14 : REPARTITION DES MENAGES PAR TYPE D'HABITATION DU MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE	H
TABLEAU A 15 : REPARTITION DES MENAGES PAR STATUT D'OCCUPATION DU MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE.....	I

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : RAPPORT DE MASCULINITE PAR GROUPES D'AGES DU NIGER EN 2012.....	15
GRAPHIQUE 2 : STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION FEMININE EN 2012	17
GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DE LA POPULATION FEMININE PAR GROUPE D'AGES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	19
GRAPHIQUE 4 : REPARTITION DE TAUX D'ACTIVITE PAR REGION SELON LE SEXE	33
GRAPHIQUE 5 : REPARTITION DES TAUX D'ACTIVITES PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE SEXE	34
GRAPHIQUE 6 : STRUCTURE PAR AGE DES FEMMES SELON L'ETAT MATRIMONIAL EN 2012.....	43

AVANT-PROPOS

Le gouvernement du Niger vient de réaliser du 10 au 24 décembre 2012, son 4ème recensement général de la population et de l'habitat (RGP/H_2012) après ceux de 1977, 1988 et 2001. Au moment où plusieurs documents essentiels de politiques et de programmes de développement économique et social sont en cours d'évaluation : Plan de Développement Economique et Social (PDES), Plan de Développement Sanitaire (PDS), Politique Nationale de Population (PNP), ce 4ème RGPH vient répondre aux besoins des utilisateurs de données, en fournissant au système statistique national de nouvelles données sociodémographiques et économiques.

Plusieurs raisons ont justifié la réalisation de ce quatrième recensement en 2012 découlent donc d'une multiplication des besoins en données, en vue de saisir les mutations sociales intervenues au cours de la décennie passée dans la société nigérienne. C'est dans ce sens que le Niger a inscrit cette opération dans sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), à travers son plan d'actions annuel de 2012. Ces données viennent également répondre aux nouveaux besoins, notamment ceux issus du découpage récent du territoire en 266 communes urbaines et rurales lors de la décentralisation. Cette situation, en plus de la réorganisation considérable de l'occupation du territoire national, a contribué à faire naître un besoin urgent en données sociodémographiques et économiques pour les entités nouvellement réorganisées.

Face à la demande pressante des collectivités locales et, de façon plus générale, des utilisateurs et producteurs de données, l'Institut National de la Statistique (INS) a déjà produit et diffusé les premiers résultats globaux définitifs ainsi que le Répertoire National des Localités (RENALOC) issus des travaux du 4ème RGPH_2012. Pour parachever le processus, l'INS met à votre disposition les rapports thématiques du RGP/H_2012. La publication de ces rapports thématiques complétera certainement les demandes des acteurs du système statistique national.

Ces résultats sont le fruit de l'appui considérable du Gouvernement du Niger qui a pris en charge le quart du budget, mais aussi de l'Union Européenne (54%), du Fonds des Nations Unies pour la Population –UNFPA– (8%), de l'Agence des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Mondiale (BM) à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

Nous magnifions également l'engagement remarquable de l'ensemble des chefs de services régionaux de la statistique, des services déconcentrés de

l'Etat, mais aussi des gouverneurs, des préfets, des maires, des élus locaux et des députés nationaux qui n'ont ménagé aucun effort pour sa réussite. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont constitué un relais de plaidoyer efficace auprès des populations. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la population nigérienne pour son entière coopération et la disponibilité dont elle a su faire preuve durant cette opération.

Enfin, nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement de notre pays.

Le Directeur General de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

RESUME EXECUTIF

Le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2012 indique que la population totale résidente au Niger se chiffrait à 17 138 707 habitants dont 8 518 818 hommes (49,7%) et 8 619 889 femmes (50,3%). Le rapport de masculinité au niveau national est de 98,8 hommes pour 100 femmes, soit un écart de 1,2 point au profit des femmes. Cet écart varie en fonction du milieu de résidence. En d'autres termes le rapport de masculinité est de 101,2% en milieu urbain et 98,4% en milieu rural. Ce dernier résultat montre un afflux des hommes vers le centre urbain.

En matière d'éducation le taux brut de scolarisation au niveau primaire est de 57,6% pour les filles et 68,7% pour les garçons. En milieu urbain ce taux représente 105% chez les filles contre 111,1% chez les garçons, alors qu'il est de 48,6% pour les filles en milieu rural contre 61,1% pour les garçons. Le taux net de scolarisation au primaire est de 43,6% chez les filles contre 50,1% chez les garçons. En milieu urbain, ce taux net de scolarisation au primaire s'élève à 77,6% chez les filles contre 80,1% chez les garçons. Le milieu rural présente un taux de scolarisation net de 37,1% chez les filles contre 44,9% chez les garçons au primaire.

Au secondaire premier cycle, le taux brut de scolarisation est de 16,3% pour les filles contre 24,6% pour les garçons. En milieu urbain, ce taux de scolarisation au secondaire premier cycle correspond à 60,5% de filles contre 68,5% de garçons sur une moyenne nationale de 20,5%.

Au niveau du secondaire second cycle le taux brut de scolarisation est de 4,2% pour les filles et 7,9% pour les garçons. En milieu urbain il est 19,2% et 29,4% respectivement chez les filles et les garçons. Pour le milieu rural ce taux est de 1% pour les filles et 2,2% pour les garçons. Quant au taux net de scolarisation au niveau secondaire second cycle, il est 1,3% pour les filles contre 2,3% pour les garçons sur une moyenne nationale de 1,77%.

Au supérieur, le taux brut de scolarisation est de 1,2% de filles en 2012 contre 2,3% de garçons par rapport à une moyenne nationale de 1,7%. En matière d'éducation, la dynamique des tendances à tous les niveaux place les taux des garçons non seulement au-dessus de ceux des filles, mais aussi au-delà de l'ensemble des moyennes nationales. Le rappel des principaux résultats du RGPH 2012 sur la situation socioéconomique des femmes montre d'une manière générale la persistance des disparités hommes/femmes, garçons/filles que la politique nationale du genre s'attellera sans doute à corriger.

Le taux d'alphabétisation des femmes est estimé à 22.1% pour les filles contre 38,6% pour les hommes. En milieu urbain, il y'a 50,8% de femmes alphabétisées en 2012 contre 66% pour les hommes. Le milieu rural compte 15.9% de femmes alphabétisées contre 32.1% d'hommes alphabétisés.

Le taux d'activité est de 36.5% pour les femmes et de 82.5% pour les hommes selon le RGPH 2012. Ce taux est de 26.8% pour les femmes en milieu urbain contre 65.6% d'hommes. En milieu rural, le taux d'activité s'élève à 38.6% chez les femmes contre 86.6% chez les hommes.

En 2012, il y'a 0.1% de femmes scientifiques et intellectuelles contre 0.2% d'hommes dans la même occupation. Les cadres supérieurs sont repartis comme suit : 0.3% de femmes et 0.6% d'hommes. Au sein de la catégorie des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, il y'a 75.6% de femmes et 83.5% d'hommes au plan national contre 7.4% de femmes en milieu urbain et 18.8% d'hommes, alors que le milieu rural compte 85.4% de femmes travaillant dans l'agriculture, l'élevage et la pêche contre 94.6% d'hommes.

En 2012, 75.8% de femmes travaillent dans le secteur primaire contre 83.2% d'hommes. Elles sont 4.2% dans le secteur secondaire contre 3% d'hommes. Il y'a 20% de femmes dans le secteur tertiaire contre 13.8% d'hommes.

Au niveau de la nuptialité, les femmes nigériennes se marient précocement (en moyenne à 17,5 ans), surtout en milieu rural (16,7 ans). Quant aux hommes, ils se marient en moyenne à 24 ans. L'écart d'âge entre conjoints est d'environ 7 ans. La polygamie est pratiquée par environ un cinquième des hommes, contre 34,1% des femmes.

Seulement 10,8% des femmes sont chefs de ménages et les ménages concernés ont un cadre de vie en général moins confortable que celui des ménages dirigés par les hommes.

PRINCIPAUX INDICATEURS

MILIEU DE RESIDENCE	AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE		ECART D'AGE MOYEN	CELIBAT DEFINITIF		NOMBRE MOYEN D'EPOUSES PAR HOMME POLYGAME
	HOMME	FEMME		HOMME	FEMME	
URBAIN	28,8	21,2	7,5	2,0	4,5	2,2
RURAL	22,7	16,7	6,1	1,2	1,9	2,1
ENSEMBLE	23,9	17,5	6,4	1,3	2,3	2,2

INTRODUCTION GENERALE

Au Niger sur une population de 17 138 707 habitants en 2012 (RGPH 2012), le pays compte 8 619 889 femmes contre 8 518 818 hommes, soit un rapport de masculinité de 98.8 hommes pour 100 femmes.

Malgré leur nombre élevé, les femmes demeurent moins représentatives dans la vie socioéconomique et politique du pays.

Ainsi, l'analyse des différentes sphères de décision politique et administrative du Niger fait ressortir une double disparité entre hommes-femmes : une disparité dans l'accès à la décision se caractérisant par un écart numérique parfois très important au détriment des femmes dans toutes les structures et une disparité de position des hommes et des femmes dans toutes les décisions. Plus on avance dans les échelles supérieures de participation que sont le pouvoir de négocier, défendre son point de vue et contrôler la décision, plus l'écart se creuse entre les hommes et les femmes.

En effet, c'est dans l'objectif de résoudre toutes ces disparités que plusieurs résolutions et recommandations ont été prises lors des conférences internationales, régionales et sous régionales pour favoriser l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation au processus de développement.

Le Gouvernement du Niger a adhéré à des résolutions adoptées par les grandes conférences internationales en faveur des femmes. Il s'agit notamment de :

- la conférence sur la population et le développement au Caire en 1994 ;
- le Sommet Mondial sur le développement social à Copenhague en 1995
- la quatrième Conférence Mondiale sur les femmes à Beijing en 1995.

Le Niger a aussi ratifié en 1999, la convention contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) avec des réserves formulées sur des articles portant sur le mariage, l'éducation familiale, la succession et la modification des modèles socioculturels discriminatoires. A ces engagements pris, se sont ajoutés de nouveaux défis dont ceux du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP).

L'évaluation de la mise en œuvre des politiques de renforcement du statut de la femme et d'amélioration de ses conditions de vie et la nécessité d'une réorientation continuelle des programmes et actions requiert la disponibilité

de données statistiques permettant de documenter la situation socio-économique des femmes. Les sources de données quantitatives permettront de mieux analyser les différents profils de la population féminine dans leurs rôles respectifs d'actrices de développement. Dans la perspective de la budgétisation sensible au genre, les analyses issues des données du RGPH 2012 aideront à l'élaboration d'une politique de croissance fondée sur l'équité. Par ailleurs, les résultats du RGPH 2012 fournissent des données exhaustives permettant, contrairement aux enquêtes, d'avoir des informations à des niveaux géographiques élémentaires ainsi que des effectifs importants permettant de mettre en exergue la situation spécifique de plusieurs groupes vulnérables.

En effet, l'objectif principal de cette étude est de contribuer à une meilleure connaissance de la situation socioéconomique, démographique et culturelle de la femme, afin de mettre à la disposition du gouvernement et des partenaires techniques et financiers des informations pertinentes dans le cadre du programme de Promotion de la Femme et de l'Enfant. Il s'agit plus particulièrement d'identifier:

- Les caractéristiques démographiques des femmes (poids démographique, répartition spatiale) ;
- Les caractéristiques socioculturelles (niveau d'instruction et d'alphabétisation, pratiques matrimoniales, comportements en matière de fécondité) ;
- Les caractéristiques économiques (taux d'activité, situation dans l'activité, occupation principale, situation dans l'emploi, branche d'activité)

Afin de pouvoir cerner tous les aspects concernant la situation socioéconomique de la femme, le travail sera structuré autour de cinq (5) chapitres qui traiteront successivement des aspects méthodologiques (chapitre 1), des données globales sur les femmes (chapitre 2), de la scolarisation, de l'instruction et de l'alphabétisation (chapitre 3), de la participation des femmes à l'activité économique (chapitre 4) et de femme, famille et ménage (chapitre 5).

CHAPITRE I : ASPECTS METHODOLOGIQUES

L'analyse de la situation socio-économique, démographique et culturelle des femmes consistera en une mise en évidence de certains indicateurs relatifs aux femmes dans plusieurs domaines de la vie sociale et économique en 2012 mais également leur évolution en référence aux précédents recensements généraux de la population (1977, 1988 et 2001). Cette analyse se fera en intégrant l'approche genre, c'est-à-dire en mettant en parallèle la situation des femmes avec celle des hommes en vue d'apprécier les différences entre hommes et femmes. Les domaines considérés sont l'éducation, la participation à l'activité économique, les comportements démographiques (nuptialité, fécondité). Les analyses mettront en évidence les inégalités selon le milieu de résidence, les régions de résidence mais également entre couches socio-économiques.

I.1. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

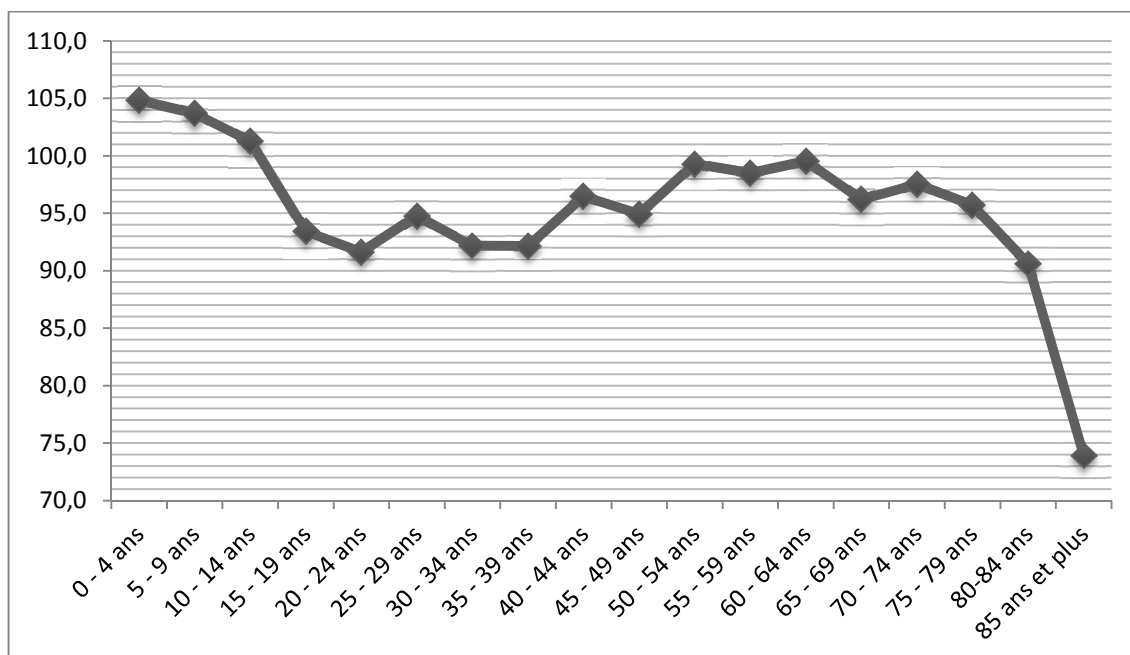
Avant toute analyse, il est indispensable de procéder à l'évaluation de la qualité des données collectées. Cette évaluation vient en complément de l'évaluation générale des données du recensement et de celle faite dans les thèmes spécifiques. Elle sera essentiellement interne et dans un premier temps permettra d'examiner la question ayant permis d'appréhender le sexe lors de la collecte des données. Y a-t-il eu des problèmes particuliers lors de la collecte des données sur cette question? Dans un second temps cette évaluation se fera à l'aide d'indicateurs tels que la proportion des non déclarés et le rapport de masculinité.

Tableau 1 : Répartition de la population résidente par sexe en 2012

Sexe	Effectif	Proportion
Masculin	8518818	49,7
Féminin	8619889	50,3
ND	0	0,0
Ensemble	17138707	100

Le tableau 1 ci-dessus nous montre que la proportion des personnes n'ayant pas la nature du sexe déclaré est nulle. Ce qui montre une déclaration exhaustive du sexe des personnes recensées.

Graphique 1 : Rapport de masculinité par groupes d'âges du Niger en 2012



Les rapports de masculinité calculés en milieu urbain (101,2 %) et en milieu rural (98,4 %) montrent bien qu'il y'a un afflux des hommes vers les centres urbains conformément à la structure attendu au niveau de la répartition par sexe.

Pour ce qui est de la courbe des rapports de masculinité ci-dessus, la tendance est à une évolution en deux phases : une première phase allant de 0 à 15 ans où le rapport est supérieur ou égal à 100 %. Cela correspond à peu près à la tranche d'âge des enfants, cette situation est tout à fait justifiée car à la naissance l'effectif des hommes dépasse celui des femmes, ce qui suppose le maintien de la tendance jusqu'à l'âge de 15. La seconde phase de 16 ans à plus où le rapport est inférieur à 100%. Mais toutefois on constate que entre 16 et 50 ans le rapport de masculinité est relativement faible, en effet ce critère d'âge correspond à celui des migrations hommes. Entre 50 et 64 ans le rapport de masculinité est sensiblement égal à 100%, car ce groupe d'âge correspond à celui de retour des migrants. Puis à partir de 65 ans et plus, le rapport de masculinité devient relativement faible, ce justifiant ainsi par la surmortalité des hommes aux âges avancés.

De l'allure de cette courbe, on retient que les données sur le sexe et l'âge de la population sont acceptable dans l'ensemble.

I.2. METHODES D'ANALYSES

I.2.1. NIVEAUX D'ANALYSE

Les analyses seront faites au niveau national, par milieu de résidence (urbain/rural) et par région. Par conséquent, dans toute la suite, la référence à la présentation des analyses selon le milieu de résidence ne sera plus mentionnée systématiquement car allant de soi pour les besoins des programmes qui visent l'efficacité d'équité.

I.2.2. ANALYSE DESCRIPTIVE

Les méthodes d'analyse seront descriptives. Il s'agira dans un premier temps de présenter le niveau et la tendance des indicateurs et pour certains phénomènes, leur calendrier. Dans un second temps, une analyse différentielle (au niveau bivariée) mettra en évidence les écarts en rapport avec différentes caractéristiques démographiques, sociales et économiques, au moyen des tableaux croisés et des graphiques.

I.2.3. LISTE DE QUELQUES INDICATEURS

- Taux brut et taux net de scolarisation selon le sexe et le milieu de résidence au préscolaire, primaire, secondaire premier et second cycle et supérieur ;
- Niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence ;
- Alphabétisation de la population de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence ;
- Taux d'activité par milieu de résidence selon le sexe ;
- Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe ;
- Pourcentage de ménages dirigés par des femmes et par des hommes ;
- Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence ;
- Différence de l'âge moyen premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe ;
- Proportion de femmes et d'hommes dans chaque catégorie de la situation matrimoniale ;
- Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence ;
- Age moyen à la fécondité par milieu de résidence.

CHAPITRE II : DONNEES GLOBALES SUR LES FEMMES

Ce chapitre traite exclusivement de l'importance numérique des femmes. Les données utilisées sont issues des résultats du 4^{ème} RGPH.

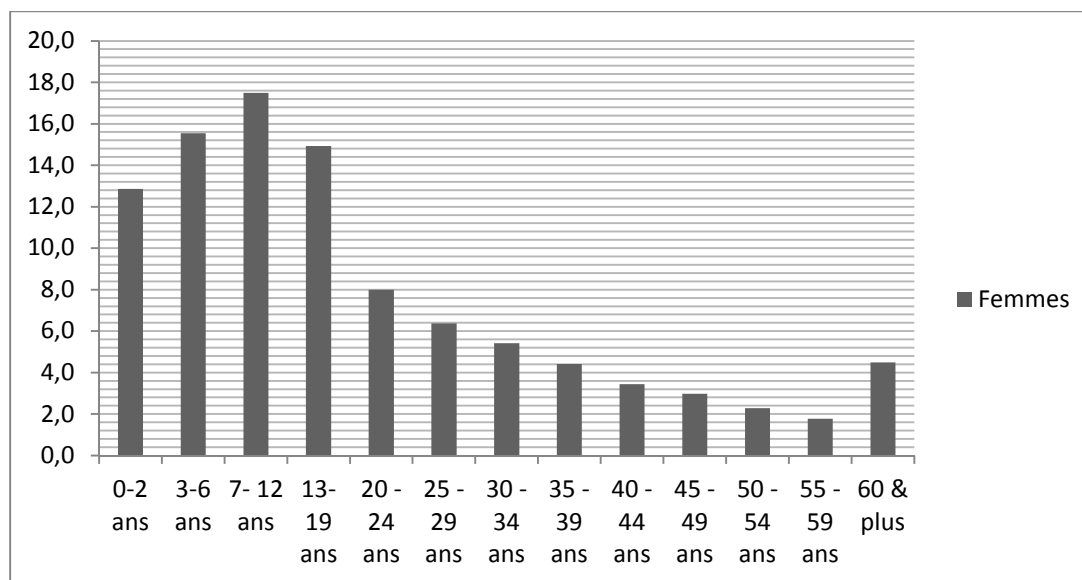
On y dénombre 8619889 femmes, représentant 50.3% de la population totale répartie sur le territoire national. Cette répartition à l'échelle nationale permettra de mettre l'accent sur le poids démographique des femmes.

II.1. STRUCTURE PAR AGE DES FEMMES

L'importance numérique des femmes permet d'apprécier leur poids démographique tout en étant un indicateur essentiel dans la mise en œuvre de plans et programmes de développement. En mettant en exergue leur importance numérique sur le plan régional, cette répartition permet un ciblage des programmes en leur faveur.

La structure par âge de la population féminine décrit les ensembles et regroupements au sein desquels chaque femme peut être classée. Cette structure par âge de la population féminine est représentée par le graphique 2.

Graphique 2 : Structure par âge de la population féminine en 2012



Tout comme la tendance qui prévaut au sein de la population totale du Niger, la population féminine est essentiellement jeune ; en effet 60% des femmes ont moins de 20 ans soit un effectif de 5 244 033 femmes.

Avec un effectif de 1 340420, les filles d'âge préscolaire (3-6 ans) ont un poids relativement important ; elles représentent 15,6% de la population des femmes. Cela dénote l'importance de la demande sociale d'éducation de la petite fille (écoles maternelles, crèches).

La population des filles d'âge scolaire qui couvre la tranche d'âges 7-12 ans représente 17,5% de la population des femmes. Un des effets immédiats de cette structure est la demande scolaire élevée.

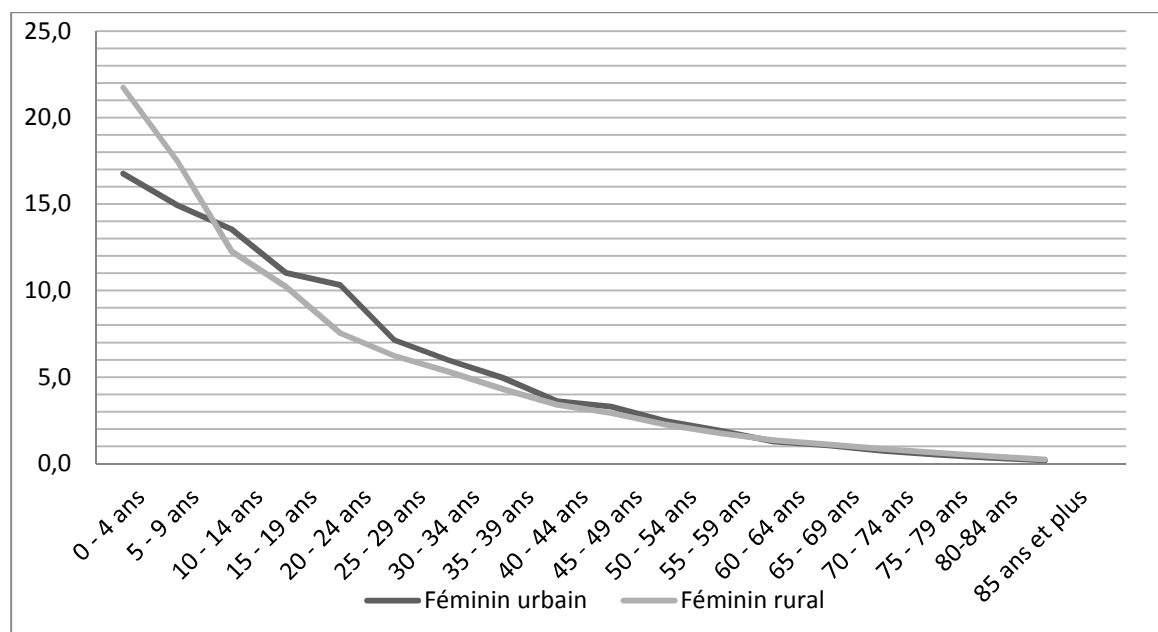
L'effectif des adolescentes 13-19ans représente 14.9%. Ce groupe d'âge nécessite des appuis psychologiques et sanitaires spécifiques car elles sont exposées au mariage précoce qui est à l'origine dans la plupart des cas de l'abandon scolaire, mais aussi de la mortalité des jeunes filles à travers certaines maladies liées à la grossesse tels que les hémorragies, les dystocies et les fistules obstétricales.

Les femmes en âge de procréer de 15-49 ans sont celles qui sont particulièrement concernées par les programmes de santé de la reproduction. Avec 41% de la population féminine totale, les femmes en âge de procréer constituent aussi un groupe particulièrement important dans la population du Niger. Au regard de leur poids, il apparaît urgent de renforcer les programmes actuels de santé de la reproduction.

Les moins de 2ans représentent 12.9% de la population féminine du Niger. L'importance numérique de ce groupe montre l'ampleur des besoins en matière de santé des petites filles spécifiquement pour des besoins des vaccinations.

Les femmes âgées de 60 ans et plus représentent 4,5%, soit un effectif de 387.109 habitants.

Graphique 3 : Répartition de la population féminine par groupe d'âges selon le milieu de résidence



Le graphique 3 nous renseigne que dès la naissance jusqu'à l'âge de 10 ans la proportion des femmes est plus élevée en milieu rural par rapport au milieu urbain. A partir de 10 ans jusqu'à 49 ans; c'est le milieu urbain qui prend le dessus sur le milieu rural. Cela peut s'expliquer par les migrations rurales-urbaines effectuées par les femmes aux âges scolaires et d'activités.

Tableau 2 : Répartition des rapports des masculinités par région selon le milieu de résidence

Région administrative	Urbain	Rural	Ensemble
AGADEV	106,0	106,6	106,3
DIFFA	108,5	104,5	105,1
DOSSO	99,0	97,3	97,4
MARADI	103,7	95,9	96,8
TAHOVA	100,4	99,5	99,6
TILLABERI	95,5	98,0	97,8
ZINDER	104,1	99,0	99,5
NIAMEY	99,1	99,0	99,1
Total	101,2	98,4	98,8

De façon générale, on constate sur le Tableau 2 un déficit des femmes par rapport aux hommes dans les régions d'Agadez et de Diffa avec des rapports de masculinité respectifs de 106,3% et 105,1%. Par contre le déficit des hommes par rapport aux femmes est plus prononcé dans la région de Mardi, de Dosso et Tillabéri avec des rapports de masculinité respectifs de 96,8%, 97,4% et 97,8%.

Au niveau des milieux urbains de la plupart des régions on constate que l'effectif des hommes est supérieur à celui des femmes. Cela peut s'expliquer par le fait que les hommes vivant en milieu rural ont le plus souvent tendance à émigrer vers le centre urbain envie de chercher des débouchés. Par contre d'autres régions telles que la région de Niamey et de Dosso ont des rapports de masculinité sensiblement égaux à 100% (soit respectivement 99,1% et 99,0%), ce qui montre que l'effectif des hommes se rapproche de celui des femmes dans ces régions. Par contre le déficit des hommes est plus prononcé dans le milieu urbain de Tillabéri avec un rapport de masculinité de 95,5%, cela peut s'expliquer par la proximité de cette région de la capitale (Niamey). En effet les habitants de cette région ont de plus en plus tendance à émigrer vers la capitale.

Hormis les régions d'Agadez et de Diffa où les rapports de masculinité sont élevés en milieu rural tout comme en milieu urbain, tous les milieux ruraux des autres régions se caractérisent par des rapports de masculinité relativement faibles c'est-à-dire inférieur 100%. Ce qui montre qu'il y'a des déficits des hommes dans ces milieux ruraux par rapport aux femmes et une répulsion des milieux ruraux, en effet les ruraux d'âge actif ont tendance à émigrer vers le centre urbain comme nous l'avons expliqué plus haut.

II.2. EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGE DES FEMMES

Tableau 3 : Evolution de la structure de la population par grands groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âge	RGPH-1977		RGPH-1988		RGPH-2001		RGPH-2012	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
0-14 ans	44	48,7	47,5	44	48,7	47,5	52,9	50,5
15-64 ans	53	48	49,6	53	48	49,6	44,1	46,4
65 ans et plus	2,9	3,3	2,9	2,9	3,3	2,9	3,0	3,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100,0	100,0

Aussi bien chez les hommes que chez les femmes, on note une tendance au rajeunissement de la structure par âge de la population. Ainsi, les 0-14 ans sont passés de 48,7% de la population masculine en 2001 à 52,9% en 2012. Chez les femmes, ces pourcentages sont passés de 47,5% à 50,5%. A l'inverse la part de la tranche d'âge active a plutôt baissé, quel que soit le sexe considéré: de 48% en 2001 à 44,1% en 2012 chez les hommes; et de 49,6% à 46,4% chez les femmes. La proportion des 65 ans ou plus a relativement peu bougé, tant chez les hommes que chez les femmes. La tendance au rajeunissement observé s'explique essentiellement par l'augmentation de la fécondité entre les deux recensements, couplée à la baisse de la mortalité infantile.

CHAPITRE III : SCOLARISATION, INSTRUCTION ET ALPHABÉTISATION

L'éducation est un facteur important dans la vie d'un individu et de la communauté en général. Le niveau et le type d'éducation reçue influence le comportement dans beaucoup de domaines, notamment sur le plan social, culturel et économique. De nos jours il existe un consensus mondial sur l'importance de l'éducation, particulièrement l'éducation de base, comme préalable pour les pays en développement en vue de répondre aux nombreux défis auxquels ils font face. De ce fait, plusieurs pays en développement se livrent à une concurrence acharnée pour obtenir le meilleur système éducatif.

Le Niger a pris des engagements internationaux (adhésion aux objectifs du millénaire pour le développement et adoption d'une stratégie de réduction de la pauvreté) pour garantir l'accès universel à l'éducation de base à tous. Cette marque de volonté politique a été traduite à travers l'adoption de la Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien (LOSEN) dans laquelle le Niger s'est engagé à éliminer les disparités entre les sexes à l'école, à garantir l'éducation aux enfants de 4 à 18 ans, et à assurer particulièrement l'accès équitable au système éducatif aux garçons et aux filles

Ce chapitre présente la répartition de la population selon le niveau d'éducation (scolarisation, alphabétisation et instruction) au niveau national, par milieu de résidence et par région ; tout en mettant un accent sur l'approche genre.

III.1. SCOLARISATION

La scolarisation est un facteur important des transformations qui s'opèrent dans la société ; elle influence notamment la situation sanitaire, le niveau de la fécondité et de la mortalité et bien d'autres aspects de la vie des individus et des communautés. Elle constitue aussi un moyen d'accès aux meilleurs emplois sur le marché du travail. Au Niger, plusieurs politiques et programmes ont été élaborés pour relever le taux de scolarisation. L'un des objectifs des OMD est d'assurer l'éducation primaire pour tous " en donnant à " tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'étude primaire ".Malgré tous les efforts consentis le taux de scolarisation demeure faible comparativement au poids démographique de la population et les couches sociales les plus défavorisées sont les filles et les femmes.

En vue d'évaluer le niveau de la couverture scolaire, deux indicateurs sont présentés à savoir le taux brut et le taux net de scolarisation. Exprimé en pourcentage, le taux brut de scolarisation (TBS) est le rapport entre les effectifs d'élèves scolarisés dans un cycle donné quels que soient leurs âges et la population en âge officiel de scolarisation (3-6ans pour le préscolaire, 7-12 ans pour les primaires, 13-16 ans au 1^{er} cycle d'enseignement secondaire, 17-19 ans pour le 2^{ème} cycle d'enseignement secondaire). Quant au taux net (TNS), à la différence du taux brut de scolarisation, il ne fait intervenir au numérateur que les effectifs d'élèves ayant l'âge légal pour fréquenter le cycle donné

III.1.1. SCOLARISATION AU PRESCOLAIRE

Le tableau 4 résume le taux brut de scolarisation (TBS) dans le cycle préscolaire, c'est-à-dire le rapport entre les effectifs des élèves fréquentant le préscolaire sur la population âgée de 3 à 6 ans. Ce taux est trop bas (en moyenne 3.2% à l'échelle nationale), car ce type d'enseignement est à son début de développement et n'est pas pratiqué de la même façon sur l'ensemble du territoire national. Il ressort aussi que les écoles maternelles organisées tant par le public que le privé accueillent très peu d'enfants. Des écarts entre les sexes ne sont pas importants comme l'atteste les différents indices de parité.

Tableau 4 : Taux brut et taux net de scolarisation au préscolaire (3-6 ans) par milieu de résidence selon le sexe (%) en 2012

Milieu de résidence	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
Urbain	10,7	10,6	10,7	1,01	10,7	10,6	10,7	1,01
Rural	2,2	2,1	2,2	1,05	2,2	2,1	2,2	1,05
Ensemble	3,3	3,1	3,2	1,06	3,3	3,1	3,2	1,06

III.1.2. SCOLARISATION AU PRIMAIRE

Au niveau national, le taux brut de scolarisation est de 63,2% (tableau 5) dans le cycle primaire. Selon le sexe on constate que le taux brut de scolarisation est de 68,6% pour les garçons et 57,6% pour les filles, soit un indice de parité de 1,19. Cet écart augmente en passant du milieu urbain (Ratio=1,06) au milieu rural (Ratio=1,26%). Cet écart reste sensiblement le même, en considérant le taux net de scolarisation ; soit un indice de parité égal 1,15, dont 1,21 en milieu rural contre 1,03 en milieu urbain.

Tableau 5 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire (7-12 ans) par milieu de résidence selon le sexe (%) en 2012

Milieu de résidence	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
Urbain	111,1	105	108	1,06	80,1	77,6	78,8	1,03
Rural	61,1	48,6	55	1,26	44,9	37,1	41,1	1,21
Ensemble	68,6	57,6	63,2	1,19	50,1	43,6	46,9	1,15

III.1.3. SCOLARISATION AU SECONDAIRE PREMIER CYCLE

Le taux brut de scolarisation (TBS) au premier cycle du secondaire est dans l'ensemble 20,5% dont 16,3% pour les filles et 24,8% pour les garçons. Soit un ratio égal à 1,52 ; dont 2,16 en milieu rural et 1,13 en milieu urbain.

Concernant le taux net de scolarisation (TNS) pour l'enseignement secondaire premier cycle, il est en moyenne de 5,1% dont 4,4% pour les filles et 5,9% pour les garçons. Soit un indice de parité de 1,34 dont 1,79 en milieu rural et 1,08 en milieu urbain.

Tableau 6 : Taux brut et taux net de scolarisation au premier cycle du secondaire par milieu de résidence selon le sexe (%) en 2012

Milieu de résidence	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
Urbain	68,5	60,6	64,5	1,13	18,2	16,8	17,5	1,08
Rural	15,8	7,3	11,5	2,16	3,4	1,9	2,6	1,79
Ensemble	24,8	16,3	20,5	1,52	5,9	4,4	5,1	1,34

III.1.4. SCOLARISATION AU SECONDAIRE SECOND CYCLE

Au niveau du second cycle du secondaire, le taux brut de scolarisation est 6% dont 4,2% chez les filles et 7,9% chez les hommes, quant au ratio, il est de 1,88 : dont 2,20 en milieu rural et 1,53 en milieu urbain. De même que pour le taux net de scolarisation qui est de 1,8% dont 1,3% chez les filles et 2,3% chez les garçons.

Tableau 7 : Taux brut et taux net de scolarisation au second cycle du secondaire par milieu de résidence selon le sexe (%) en 2012

Milieu de résidence	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
Urbain	29,4	19,2	24,6	1,53	8,5	5,4	7,1	1,57
Rural	2,2	1	1,6	2,20	0,7	0,4	0,6	1,75
Ensemble	7,9	4,2	6	1,88	2,3	1,3	1,8	1,77

III.1.5. SCOLARISATION AU SUPERIEUR

S'agissant du taux de scolarisation du niveau supérieur, la situation se présente de la manière suivante : 2.3% pour les garçons et 1.2% pour les filles. Soit un ratio égale à 1,92.

Tableau 8 : Taux brut et taux net de scolarisation au supérieur par milieu de résidence selon le sexe (%) en 2012

Milieu de résidence	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité
Taux	2,3	1,2	1,7	1,92	1,1	0,7	0,9	1,57

A la lumière de ce qui précède on peut dire qu'au niveau de tous les cycles le TBS et le TNS sont en faveur des garçons. Notons aussi que l'écart entre Filles et garçons en matière de scolarisation est plus profond en milieu rural par rapport au milieu urbain, toujours en faveur de l'homme. Cet écart augmente aussi en passant d'un cycle scolaire à un autre. Ce qui montre que les jeunes filles sont non seulement sous scolarisé, mais aussi ils sont plus enclin a abandonné de façon précoce le cycle scolaire.

Les facteurs explicatifs de cette situation sont liés à la place qu'occupe la jeune fille dans la société d'une manière générale et dans la famille en particulier où elle est affaiblie à exercer un rôle à l' « intérieur »: bonne épouse et une bonne mère, alors que la socialisation du garçon est orientée vers un rôle économique.

III.2. INSTRUCTION

Le RGPH 2012 a saisi entre autres variables, le niveau d'instruction de la population âgée de 3 ans et plus. Dans le cadre de ce recensement, le niveau d'instruction correspond soit au niveau d'études atteint dans le système éducatif national de l'enseignement formel, soit à la dernière classe suivie (avec ou sans succès).

Le niveau d'instruction rend compte du niveau général d'éducation formelle de la population, en d'autres termes de la qualité du capital humain du pays.

Au Niger, comme la plupart des pays en développement, le niveau d'instruction est faible. Le tableau 9 décrit le niveau d'instruction de la population de 15 ans plus selon le milieu de résidence.

Tableau 9 : Niveau d'instruction de la population de 15 ans ou plus selon le milieu de Résidence et le sexe en 2012

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité
Sans niveau	40,6	51,3	0,79	80,3	88,4	0,91	72,6	81,8	0,89
Préscolaire	0,1	0,2	0,74	0,1	0,0	1,30	0,1	0,1	1,06
Primaire	19,3	17,6	1,10	10,3	6,2	1,66	12,0	8,2	1,47
Secondaire 1 ^{er} cycle	22,5	19,6	1,15	7,1	3,2	2,22	10,0	6,1	1,65
Secondaire second cycle	8,2	5,5	1,49	0,9	0,5	1,91	2,3	1,3	1,69
Supérieur	7,8	4,1	1,92	0,6	0,5	1,18	2,0	1,2	1,74
ND	1,5	1,9	0,81	0,8	1,2	0,67	0,9	1,3	0,71
Total	100,0	100,0	1	100,0	100,0	1,00	100,0	100,0	1,00

L'examen du tableau ci-dessus montre qu'au niveau de la population de 15 ans et plus, les femmes sans niveau d'instruction représentent 81,8% contre 72,6% chez les hommes ; soit 51,3% des femmes contre 40,6% en milieu urbain. Cette proportion est plus élevée en milieu rural surtout chez les femmes, elle est de 80,3% chez les hommes contre 88,4% chez les femmes. Soit un indice de parité (ratio Homme/Femme) égal à 0,79 en milieu urbain et 0,91 en milieu rural. Concernant la population instruite de niveau primaire, elle représente 19,3% chez les hommes contre 17,6% chez les femmes en milieu urbain et 10,3% chez les hommes contre 6,2% chez les femmes en milieu rural. Pour les instruits de niveau secondaire premier cycle, ils représentent 22,8% chez les hommes en milieu urbain contre 19,8% chez les femmes, et 7,1% chez les hommes contre 3,2% chez les femmes en milieu rural, soit un ratio (Homme/Femme) égal à 1,15 en milieu urbain et 2,22 en milieu rural.

De même, au niveau du secondaire second cycle l'indice de parité est de 1,49 en milieu urbain et 1,94 en milieu rural, soit des proportions de 8,2% chez les hommes contre 5,5% chez les femmes en milieu urbain et 0,9% chez les hommes contre 0,5% chez les femmes en milieu rural. Enfin, la population instruite de niveau supérieur est composé de 7,8% des hommes contre 4,1% des femmes en milieu urbain, avec un indice de parité égal à 1,92. On constate que les écarts hommes femmes sont plus profonds en milieu rural par rapport au milieu urbain et ceux en faveur des hommes (indices des parités supérieur à 1). Cet écart augmente toujours en faveur des hommes en fonction de niveau d'instruction, ainsi plus le niveau d'instruction augmente plus l'écart entre les hommes et les femmes prend de l'ampleur, ainsi l'indice de parité (Homme/Femme) est 0,89 au niveau des non instruits, 1,47 au primaire, 1,65 au secondaire I, 1,69 au secondaire II et 1,74 au supérieur. Ceci s'explique par le fait que les femmes sont moins scolarisées que les hommes et ne restent souvent pas plus longtemps dans le cursus scolaire, contrairement aux hommes.

III.3. ALPHABÉTISATION

Par définition, l'alphabétisation est la capacité d'une personne à lire et à écrire dans une langue quelconque. Celle-ci peut s'acquérir parce que la personne a déjà été scolarisée ou elle a suivi un cycle d'apprentissage à l'issue duquel elle parvient à avoir cette prédisposition. L'analphabétisme est par contre l'incapacité pour une personne à lire et à écrire, le plus souvent par défaut de scolarisation et d'apprentissage.

Les notions d'alphabétisation et d'analphabétisme sont à la fois complexes et changeantes. Elles sont définies et interprétées selon les pays et les époques. L'alphabétisation constitue un sous-secteur qui apparaît délaissé, aussi bien au niveau des gouvernements que des bailleurs de fonds, alors que les besoins auxquels il répond sont toujours très importants : en Afrique plus d'un adulte sur trois est aujourd'hui analphabète d'après le rapport de l'UNESCO (Atlas mondiale, 2009). Pourtant c'est une variable indispensable pour le développement d'un pays. Il convient alors de mesurer le niveau de ce phénomène au Niger dans l'optique d'interpeller toutes les parties prenantes nationales et internationales au relèvement du défi qui est celui d'alphabétiser toutes les personnes adultes et contribuer ainsi au développement social et économique du pays.

Au Niger, l'alphabétisation est une des activités phares que les partenaires proposent aux femmes. Il y a eu un peu partout la création de centres d'alphabétisation pour femme. Ces derniers temps, on assiste à une reformulation de cet enseignement sous la dénomination de « alphabétisation fonctionnelle intégrée » qui permettrait à ces dernières en même temps, à apprendre et à recevoir une sensibilisation sur des formations portant sur des thèmes spécifiques.

Le Niger dans son ensemble affiche un niveau d'alphabétisation encore faible. En effet, chez les personnes de 15 ans et plus (Tableau 10) les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. Ainsi, le taux d'alphabétisation est de 38.6% chez les hommes contre 22.1% chez les femmes. Selon le milieu de résidence la proportion est de 66% chez les hommes contre 50,8% chez les femmes en milieu urbain et 32.1% chez les hommes en milieu rural contre 15.9% chez les femmes. Ainsi, les hommes sont 1,75 fois plus alphabétisés que les femmes, cet écart varie en fonction de milieu de résidence, toujours en faveur des hommes. En effet les hommes sont 1,3 fois plus alphabétisés que les femmes en milieu urbain et 2.02 fois plus alphabétisés que les femmes en milieu rural.

Tableau 10 : Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente de 15 ans ou plus selon le sexe et le milieu de résidence en 2012

Sexe	Taux d'alphabétisation		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	66,0	32,1	38,6
Féminin	50,8	15,9	22,1
Indice de parité	1,30	2,02	1,75

En considérant les groupes d'âges (tableau 11), on constate que dans tous les groupes d'âges, en milieu urbain et rural, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. On constate aussi que l'écart entre homme et femme en matière d'alphabétisation augmente progressivement avec l'âge. Ainsi en considérant le groupe d'âges 15-19 ans on constate que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes de l'ordre de 1,1 fois en milieu urbain et de 1,7 fois plus que les femmes en milieu rural. Au niveau du groupe d'âge 45-49 ans, cet écart est de 1,6 fois en milieu urbain, pour 2,5 en milieu rural, toujours en faveur des hommes. Cette tendance est sensiblement la même au niveau du groupe d'âge 55-59 ans où les hommes sont 1.8 fois plus alphabétisé que les femmes en milieu urbain et 2.6 fois de plus que les femmes en milieu rural.

Tableau 11 : Taux d'alphabétisation des femmes de 15 ans ou plus par groupe d'âges quinquennal Selon le milieu de résidence et le sexe en 2012

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité
15-19 ans	70,7	62,4	1,1	38,6	22,5	1,7	44,9	29,3	1,5
20-24 ans	81,8	72,5	1,1	42,7	22,5	1,9	52,0	32,8	1,6
25-29 ans	66,9	51,6	1,3	31,1	16,1	1,9	37,7	22,5	1,7
30-34 ans	64,4	48,3	1,3	30,9	13,8	2,2	37,3	19,9	1,9
35-39ans	62,5	43,4	1,4	30,9	13,1	2,3	36,8	18,6	2,0
40-44 ans	60,7	40,9	1,5	30,1	11,9	2,5	36,0	16,7	2,2
45-49 ans	59,1	37,4	1,6	27,6	11,0	2,5	33,6	15,7	2,1
50-54 ans	54,4	34,2	1,6	24,2	9,6	2,5	29,7	13,9	2,1
55-59 ans	52,8	29,0	1,8	23,0	8,7	2,6	28,3	12,2	2,3
60 ans et plus	38,8	16,0	2,4	17,7	7,1	2,5	20,8	8,4	2,5
Total	66,0	50,8	1,3	32,1	15,9	2,0	38,6	22,1	1,7

Les taux d'alphabétisations présentés dans le tableau 12 sont répartis par région selon les sexes. Les écarts entre les sexes sont très remarquables et varient différemment selon les 8 régions. Le plus grand écart de l'ordre de 20.7 points est observé dans la région de Dosso et le moins élevé de l'ordre de 11.2 points de Tillabéri. Les taux d'alphabétisation des femmes les plus élevés sont observés dans les régions de Niamey (59.6%) et Agadez (35%) et les plus faibles dans les régions de Diffa, Tahoua et Zinder et Tillabéri où il est compris entre 16,7 et 19,1%.

Les disparités entre les régions sont expliquées en partie d'une part par le taux d'urbanisation qui diffère d'une région à l'autre et d'autre part, par l'insuffisance d'équité dans la planification et la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation, des disparités socioculturelles non négligeables et les différences de niveaux de développement économique des régions. La région de Niamey, comme la plupart des capitales des pays de l'Afrique de l'ouest, est de loin la région qui dispose du niveau d'alphabétisme le plus élevé (65,4%).

Tableau 12 : Répartition de taux d'alphabétisation par région selon le sexe

	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE	INDICE DE PARITE
AGADEZ	53,1	35,0	44,3	1,5
DIFFA	31,8	16,7	24,3	1,9
DOSSO	41,6	20,9	30,9	2,0
MARADI	40,0	20,2	29,6	2,0
TAHOUA	38,0	19,2	28,2	2,0
TILLABERI	29,6	18,4	23,9	1,6
ZINDER	33,1	19,1	26,0	1,7
NIAMEY	70,9	59,6	65,4	1,2
Total	38,6	22,1	30,6	1,7

CHAPITRE IV : PARTICIPATION DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Les domaines d'activité de la femme nigérienne couvrent la presque totalité des secteurs de l'économie nationale. Leur poids démographique numériquement important dans la population en âge d'activité fait des femmes une composante essentielle des ressources humaines disponibles. Elles représentent un peu plus de la moitié de la population nigérienne (50.3% au 4^{ème} RGPH) et près de la moitié d'entre elles ont entre 15 et 64 ans (46,4%).

Bien que aussi nombreuses, toutes les activités des femmes ne sont pas prises en compte dans les statistiques officielles, seules 35.9% des femmes sont considérées comme occupées contre 80% des hommes en 2012.

En effet les résultats du 4^{ème} RGPH permettent non seulement d'établir un diagnostic de la situation socioéconomique de la femme, c'est-à-dire de connaître leur niveau d'occupation, les types d'activités qu'elles exercent mais aussi d'avoir une idée sur le travail des filles.

IV.1. FEMME ET ACTIVITE ECONOMIQUE

En vue d'évaluer l'activité économique qui est l'ensemble d'activité des biens et services destinés à la vente et à l'autoconsommation, un indicateur a été présenté à savoir le taux d'activité. Exprimé en pourcentage le taux d'activité est le rapport entre la population de chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et chercheurs premier emploi) et d'occupés et la population en âge de travailler. Le taux d'activité indique dans un pays donné, le niveau général de participation au monde du travail de la population en âge de travailler et l'importance relative de la main d'œuvre disponible pour la production de biens et de services dans l'économie.

Méthode de calcul

Diviser le nombre de travailleurs et de chômeurs enregistrés à la période **t**, par le nombre de personnes en âge de travailler à la même période **t**.

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs)}}{\text{Nombre de personnes en âge de travailler}}$$

IV.1.1. ACTIVITE ECONOMIQUE PAR SEXE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

A l'échelle nationale le taux d'activité total s'élève à 58.7% (tableau 13). Il est de 82.5% chez les hommes contre et 36.5% chez les femmes; soit un indice de parité égal à 2,3. Cette faiblesse de l'offre de travail féminin par rapport aux hommes prévaut aussi bien en ville qu'en campagne. En d'autres termes la proportion est de 65,6% chez les hommes et 26,8% chez les femmes en milieu urbain et 86,6% chez les hommes contre 38,6% chez les femmes en milieu rural. Cela est généralement lié au fait que la plus part des coutumes nigériennes ne contraignent pas la femme à exercer une activité économique, ces dernières sont totalement prises en charge, dans un premier temps par leurs parents et après le mariage par leurs conjoints.

Tableau 13 : Quelques indicateurs économiques de la population de 15 à 64 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%) en 2012

Indicateurs	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité
Taux d'activité	65,6	26,8	2,4	86,6	38,6	2,2	82,5	36,5	2,3
Taux de chômage	5,1	1,4	3,6	1,8	0,3	6,0	2,5	0,5	5,0

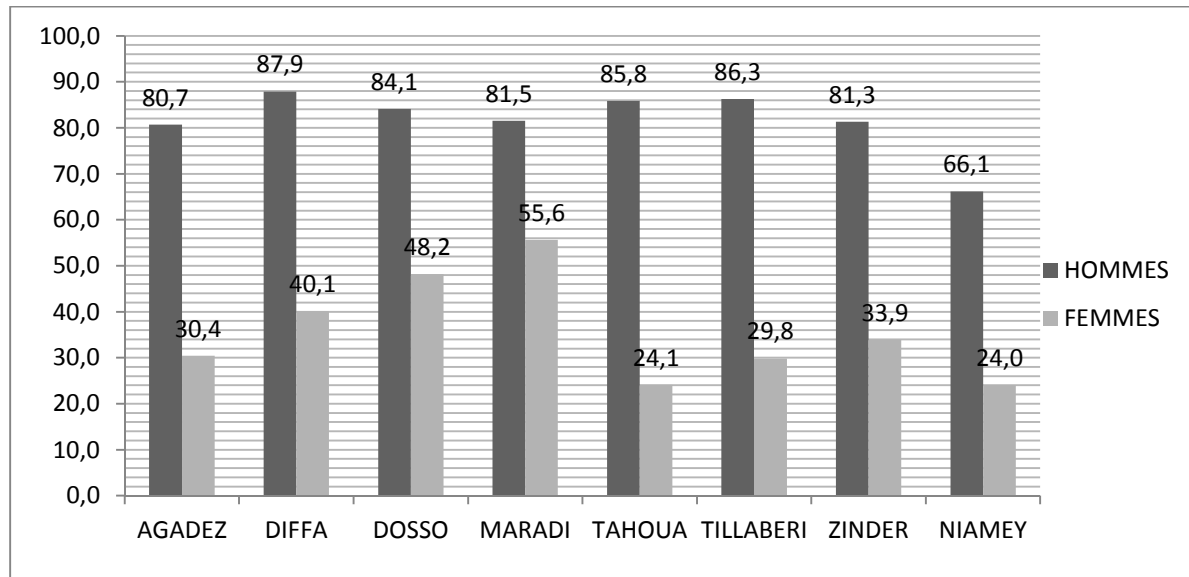
IV.1.2. ACTIVITE ECONOMIQUE PAR REGION SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

La répartition du taux d'activité par région fait apparaître des disparités pas assez prononcées puis que les valeurs tournent autour de la moyenne nationale (58,8%) avec un maximum de 68,0% de taux d'activité à Maradi et un taux d'activité minimal de 45,1% à Niamey. Dosso (65,5%) et Diffa (64,0%) occupent respectivement la deuxième et la troisième place suivies par Zinder (57,2%), Tillabéri (57,1%), Agadez (55,9%) et Tahoua (53,4%).

En ce qui concerne le taux d'activité des femmes, Maradi apparaît comme une région à forte activité économique notamment commerciale et où les jeunes comme les femmes travaillent comme le montre la forte proportion de femmes actives à Maradi (55,7%) devant Dosso (48,2%), Diffa (39,9%). Tahoua (24,1%) et Niamey (24%) se retrouvent derrière Agadez (30,4%). Chez les

hommes, Diffa a le plus grand taux d'activité avec 88,2% suivi par Tillabéri (86,5%), Tahoua (85,9%) et Dosso (84%).

Graphique 4 : Répartition de taux d'activité par région selon le sexe

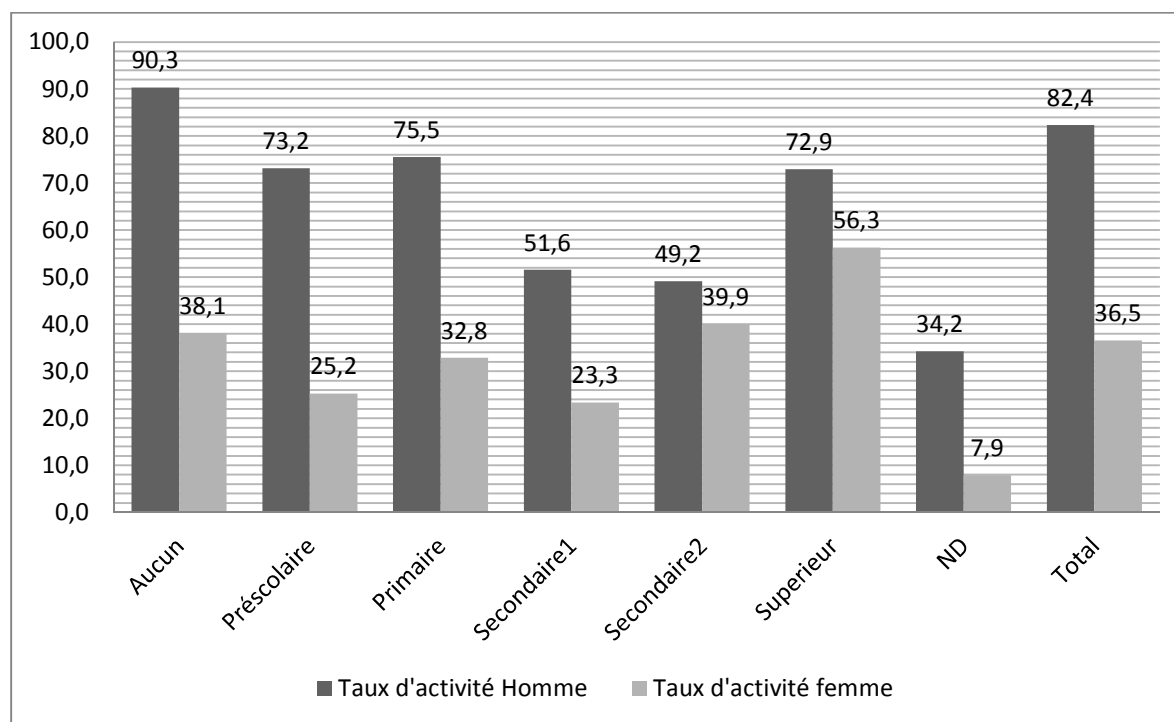


L'instruction rend les personnes actives accessibles au savoir qui leur permet d'améliorer la productivité de leur force de travail. Quand l'offre d'emploi exige un bon niveau d'instruction, elle permet de développer des technologies sophistiquées pour produire plus et très rapidement. C'est la raison pour laquelle elle trouvera rapidement sur le marché du travail une demande à satisfaire. Ce qui a pour conséquence de faire baisser le taux de chômage.

La répartition du taux d'activité par niveau d'instruction montre une certaine corrélation positive entre ces deux variables. On constate qu'à partir d'un niveau élevé d'éducation le taux d'activité des femmes augmente et l'écart par rapport aux hommes diminue. En effet le taux d'activité des femmes est de 39.9% au niveau du secondaire 2 contre 49.2% chez les hommes. Au niveau du supérieur ce taux monte à 56.3% contre 72.9% chez les hommes.

Par contre chez les femmes de bas niveau on constate que le taux d'activité devient plus faible et l'écart plus creusé par rapport aux hommes. Ainsi au niveau du cycle du primaire il est de 75.5% chez les hommes contre 32.8% chez les femmes.

Graphique 5 : Répartition des taux d'activités par niveau d'instruction selon le sexe



L'examen du tableau 14 montre d'une manière générale que les femmes sont très peu occupées par rapport aux hommes surtout en milieu urbain : soit 59,8% des hommes pour 25,0% des femmes en milieu urbain et 83,7% des hommes contre 37,5% des femmes en milieu rural. Soit un indice de parité égal 2,4 en milieu urbain et 2,2 en milieu rural.

On constate aussi que la part des élèves/étudiants est très réduite dans la population de 15 ans et 65 ans surtout en milieu rural où ils sont quasiment absents. La part des élèves/étudiants dans ce groupe d'âge est aussi plus prononcée chez les hommes que chez les femmes (indice de parité égal à 1,6), cela s'explique par le fait que les hommes sont plus scolarisés que les femmes et reste plus longtemps dans le cycle scolaire que les femmes comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent.

Au sens du RGPH 2012 la femme au foyer est une femme membre du ménage qui n'exerce aucune activité génératrice de revenu mais qui s'occupe exclusivement des travaux domestiques (préparation des repas, garde des enfants, lessive, etc.) du ménage dont elle fait partie. Notons aussi que la part des femmes au foyer est très élevée dans la population féminine, soit 43,5% en milieu urbain et 49,6% en milieu rural. Il est difficile de croire que ces femmes ne s'occupent que du ménage et des activités domestiques. En milieu rural, en particulier la femme contribue, en plus des travaux domestiques, de façon significative aux activités champêtre qui rentrent pleinement dans la définition du travail au sens économique. Il est probable

que les personnes ayant répondu au questionnaire (en général les chefs de ménage) aient eu une interprétation restrictive de l'emploi des femmes.

Tableau 14 : Répartition de la population résidente 15-64 ans par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité
Occupé	59,8	25	2,4	83,7	37,5	2,2	79	35,3	2,2
Au chômage	1,2	0,4	3,0	0,7	0,2	3,5	0,8	0,2	4,0
Femme au foyer	0	43,5	0,0	0	49,6	0,0	0	48,5	0,0
Elève/Étudiant	20,9	17,2	1,2	5	2,3	2,2	8,1	5	1,6
A la recherche du premier emploi	3,6	0,9	4,0	1	0,1	10,0	1,5	0,3	5,0
Retraité	0,8	0,2	4,0	0,1	0,1	1,0	0,3	0,1	3,0
Rentier	1,2	1,5	0,8	0,4	0,9	0,4	0,5	1	0,5
Autres inactifs	12,5	11,4	1,1	9,1	9,2	1,0	9,8	9,6	1,0
Total	100	100	1,0	100	100	1,0	100	100	1,0

IV.2. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES FEMMES OCCUPEES

IV.2.1. SECTEUR D'ACTIVITE DES FEMMES

Le secteur d'activité, désigne l'entreprise ou l'établissement dans lequel la personne a travaillé durant la période de référence. Ainsi le tableau 3.4 indique la répartition de la population de 15 à 64 ans par secteur d'activité (secteur primaire, secteur secondaire et secteur tertiaire) selon le sexe et le milieu de résidence en 2012.

Le secteur primaire est un secteur qui regroupe les activités primaires telles que l'agriculture, l'élevage, ce qui explique une forte concentration des ruraux tous sexes confondus dans ce secteur car les activités sont très peu diversifiées en milieu rural par rapport au milieu urbain. Mais dans l'ensemble on remarque une marginalisation de la femme par rapport à l'homme dans

ce secteur, compte tenu des préjugés, elle a des difficultés à accéder à la propriété (terre cultivable), aux mêmes ressources et opportunités que l'homme pour accroître leur production. En effet, en matière d'activités génératrices des revenus, l'écart entre homme et femme dans le secteur primaire est plus accentué en milieu urbain qu'en milieu rural, cela est dû à certaines pesanteurs sociales qui font que les activités primaires sont essentiellement consacrées aux hommes en milieu urbain. Ainsi, en milieu urbain la proportion est de 18,6% chez les hommes pour 8,3% chez les femmes et en milieu rural la proportion de 94,4% chez les hommes contre 85,6% chez les femmes). Soit un indice de parité de 2,2 en milieu urbain et 1,1 en milieu rural.

Le secteur secondaire regroupe les activités liées à la transformation des matières premières issues du secteur primaire. Ce secteur n'est pas développé au Niger, ce qui explique la faible représentativité des hommes et des femmes dans ce secteur, surtout en milieu rural où les activités industrielles sont quasiment absentes. Ainsi la proportion des hommes est 14,2% en milieu urbain contre 13,7% chez les femmes. Cet écart peut s'expliquer par le fait que ce secteur offre plus des débouchés aux hommes, surtout pour certains types d'activités tel que la main-d'œuvre.

S'agissant du secteur tertiaire, il regroupe toutes les activités économiques qui ne font pas partie des deux autres (secteur de l'économie comprenant le commerce, les assurances, les banques). Il s'agit du secteur qui produit des services, ce qui justifie la forte concentration des habitants du milieu urbain dans ce secteur. On constate que dans ce secteur les femmes sont plus représentatives que les hommes. Cette situation due à leur investissement dans certaines activités tels que les petits commerces, ainsi que dans des secteurs sociaux de base tels que l'enseignement, la santé qui offrent plus des débouchés dans la fonction publique. En effet, en milieu urbain 78% des femmes exercent dans le secteur tertiaire contre 67,2% chez les hommes. En milieu rural, ce secteur regorge 11,6% des femmes contre 4,5% des hommes.

Tableau 15 : Répartition de la population de 15 à 64 ans par secteur d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en 2012

Secteurs d'activités	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité
Primaire	18,6	8,3	2,2	94,4	85,6	1,1	83,2	75,8	1,1
secondaire	14,2	13,7	1,0	1,0	2,8	0,4	3,0	4,2	0,7
Tertiaire	67,2	78,0	0,9	4,5	11,6	0,4	13,8	20,0	0,7
Totale	100,0	100,0	1,0	100,0	100,0	1,0	100,0	100,0	1,0

IV.2.2. STATUT D'OCCUPATION DES FEMMES

Au Niger, la plupart des actifs occupés exercent en tant que des indépendants (tableau 16), cela peut s'expliquer en partie par le faible niveau d'instruction de la population qui empêche la majeure partie de la population d'exercer des professions d'ordres intellectuelles surtout chez les femmes.

On constate aussi que la quasi-totalité des ruraux exercent soit en tant que indépendants, soit en tant que aides familiaux ; les autres secteurs étant peu développés en milieu rural. Néanmoins moins on constate que dans tous les secteurs d'activité les femmes sont plus marginalisées par rapport aux hommes. En effet, en milieu urbain la part des indépendants est de 54,7% des hommes contre 59,5% chez les femmes et en milieu rural 65,3% chez les hommes contre 53,1% chez les femmes. 14,7% des hommes contre 19,2% des femmes exercent dans le secteur public en milieu urbain et 1,1% des hommes contre 0,7% chez les femmes en milieu rural. Toutefois les hommes sont plus nombreux que les femmes dans la fonction publique ;

Tableau 16 : Répartition de la population de 15 à 64 ans par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'emploi	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité
Employeur	2,2	1,0	2,2	0,7	0,5	1,4	0,9	0,5	1,8
Salarié du public	14,7	19,2	0,8	1,1	0,7	1,6	3,0	2,9	1,0
Salarié parapublic	1,7	0,8	2,1	0,1	0,1	1,0	0,3	0,2	1,5
Salarié du privé	10,6	5,8	1,8	0,4	0,1	4,0	1,8	0,8	2,3
Service civique	0,2	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,0
Indépendant	54,7	59,5	0,9	65,3	53,1	1,2	63,8	53,8	1,2
Aide familial	7,1	8,3	0,9	31,3	44,9	0,7	27,9	40,6	0,7
Travailleur à la tâche	5,4	2,2	2,5	0,9	0,4	2,3	1,5	0,6	2,5
Apprenti/stagiaire	3,3	2,5	1,3	0,1	0,0	0	0,6	0,3	2,0
Membre coopérative	0,2	0,2	1,0	0,1	0,2	0,5	0,1	0,2	0,5
Totale	100,0	100,0	1,0	100,0	100,0	1,0	100,0	100,0	1,0

D'une manière générale, on constate (Tableau 17) que contrairement au milieu urbain qui est caractérisé par une diversité d'emplois, la quasi-totalité des ruraux exercent dans l'agriculture (91,6%), surtout les hommes (94,6%) par rapport aux femmes (85,4%), soit un indice de parité de 1,1. La proportion des agriculteurs est très faible en milieu urbain soit 15,5% ; bien que l'écart homme - femme reste plus creusé par rapport au milieu rural, en effet ce secteur regorge 18,8% des hommes et très peu des femmes soit 7,4% en milieu urbain (soit un indice de parité égal à 2,5. Les femmes sont très peu représentées dans la haute sphère de l'Etat surtout en milieu rural ; en effet la proportion des femmes membres de législatives et autorités administratives est de 2,9% chez les hommes pour 1% chez les femmes en milieu urbain (indice de parité égal à 2,9) ; contre 0,2% chez les hommes pour 0,1% chez les femmes en milieu rural. Quant aux femmes cadres supérieures, elles ne représentent que 2,4% contre 3,6% en milieu urbain. Ces dernières sont quasi- inexistantes en

milieu rural. Au niveau des cadres moyens on enregistre plus la présence féminine par rapport aux hommes soit 17,9% des femmes contre 6,3% des hommes en milieu urbain, cela peut s'expliquer par le fait que les femmes ont plus tendance à exercer dans certains secteurs sociaux des bases tels que l'éducation, la santé par rapport aux hommes ; bien qu'en milieu rural la différence selon le genre des cadres moyens est très peu prononcée (0,7% des femmes contre 0,9% des hommes), cela peut s'expliquer par la réticence de certaines femmes à exercer en milieu rural surtout quand leurs époux exercent en ville. Le secteur commercial, enregistre plus la présence féminine en ville comme au village, mais plus prononcée au niveau du milieu urbain. Ainsi, en milieu urbain 49% des femmes exercent en tant que employées et indépendantes du commerce contre 44,9% chez les hommes ; en milieu rural cette proportion est de 8,4% chez les femmes pour 2,7% chez les hommes. En ce qui concerne les activités artisanales la différence selon le genre n'est pas très prononcée en milieu urbain (21,7% des femmes contre 22,3% des hommes) tandis qu'en milieu rural le secteur artisanal regorge 5,3% des femmes pour 1,4% des hommes

Tableau 17 : Occupation principale des femmes de 15 à 64 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Occupation principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité
Agriculture, élevage, chasse et pêche	18,8	7,4	2,5	94,6	85,4	1,1	83,5	75,6	1,1
Membres de législatives et autorités administratives	2,9	1	2,9	0,2	0,1	2,0	0,6	0,2	3,0
Professions intellectuelles et scientifiques libérales	1,1	0,5	2,2	0	0	0	0,2	0,1	2,0
Cadres supérieurs	3,6	2,4	1,5	0,1	0	0	0,6	0,3	2,0
Cadres moyens et techniciens	6,3	17,9	0,4	0,9	0,7	1,3	1,7	2,9	0,6
Employés et indépendant du commerce	44,9	49	0,9	2,7	8,4	0,3	8,9	13,5	0,7
Artisans et ouvriers	22,3	21,7	1,0	1,4	5,3	0,3	4,5	7,4	0,6
Total	100	100	1,0	100	100	1,0	100	100	1,0

IV.3. TRAVAIL DES FILLES

Au Niger la persistance de la pauvreté est l'une des principales causes du travail des enfants. Ce travail fait référence à des travaux susceptibles de nuire à la santé et au développement physique, mental, moral ou social des enfants, pouvant ainsi compromettre leur éducation: en les privant de toute scolarisation; en les contraignant à abandonner prématurément l'école; ou en les obligeant à cumuler activités scolaire et professionnelle, cette dernière

étant trop longue et lourde pour eux. Le tableau 18 examine en partie ce phénomène pour les enfants de 5 à 14ans.

En 2012, le Niger compte 14% de filles occupées contre 20.7% de garçons.

Toutefois il faut noter que l'un des faits le plus préoccupant chez les enfants de ce groupe d'âge est l'existence des femmes au foyer, soit 4,8% en milieu urbain pour 7,9% en milieu rural, cela peut s'expliquer par le poids de la culture dans certains milieux qui empêche l'épanouissement de la femme, ainsi la femme est confinée à exercer que des travaux domestiques.

Tableau 18 : Répartition des enfants de 5 à 14 ans par statut de l'occupation selon le sexe et le milieu de résidence (%) en 2012

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité
Occupé	3,6	1,9	1,9	23,6	16,1	1,5	20,7	14	1,5
Femme au foyer	0	4,8	0,0	0	7,9	0,0	0	7,4	0,0
Elève/Étudiant	72,4	68,5	1,1	37	29,6	1,3	42	35,4	1,2
Autres inactifs	24	24,9	1,0	39,4	46,5	0,8	37,2	43,2	0,9
Total	100	100	1,0	100	100	1,0	100	100	1,0

CHAPITRE V : FEMMES, FAMILLE ET MENAGE

Dans ce chapitre nous allons traiter les questions relatives à la nuptialité des femmes, au couple « mère - enfant » et des femmes « chefs de ménage ». Un accent particulier est accordé à l'état matrimonial, aux adolescentes mariées, à la fécondité, à la structure et aux conditions de vie des ménages dirigés par des femmes.

V.1. NUPTIALITE DES FEMMES

La nuptialité fait référence au mariage considéré comme phénomène de population ; elle englobe le taux de mariage, les caractéristiques des personnes unies par le lien du mariage et la dissolution de ces unions (par divorce, séparation, veuvage et annulation).

Nous abordons dans cette partie l'état matrimonial, le mariage, en l'occurrence celui des adolescentes et la problématique du célibat.

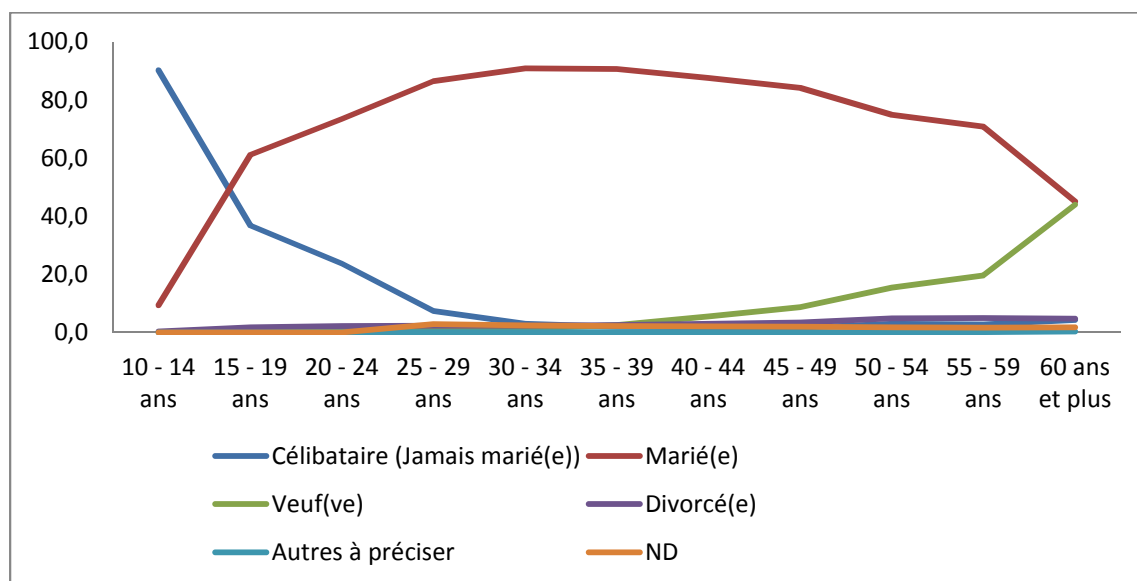
V.1.1. ETAT MATRIMONIAL

La variable état matrimonial se réfère à la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage. Les modalités qu'on attribue généralement à cette variable sont : célibataire, marié (e), divorcé (e) et veuf (ou veuve). Il arrive cependant dans les études au sein des sociétés où la polygamie est présente, de s'intéresser au nombre d'épouses des hommes mariés ou bien au nombre de coépouses des femmes vivant dans la polygamie.

Lors du dénombrement du 4^{ème} recensement général de la population et de l'habitat, il a été demandé aux femmes et aux hommes âgés de 10 ans ou plus, leur situation matrimoniale.

Ainsi le Graphique 6 ci-dessous nous permet de mettre en évidence la population féminine selon leur état matrimonial.

Graphique 6 : Structure par âge des femmes selon l'état matrimonial en 2012



Dans l'ensemble, on constate que la proportion des mariées s'élève à 61,8% chez les femmes en 2012. Cette forte propension des femmes à se marier peut s'expliquer par l'influence de la religion car plus de 99% de la population sont des musulmans, cela explique aussi l'absence d'autres formes d'union dans le pays tel que l'union libre. Notons aussi que 62,1% des femmes célibataires ont entre 10 et 14 ans, et seulement moins de 6,29 % des célibataires ont plus de 25 ans. Ce qui montre que les femmes se marient à des âges relativement bas surtout en milieu rural qui regorge l'essentiel de la population nigérienne (84%). Le divorce reste relativement faible. Quant au veuvage, il commence à prendre de l'ampleur à partir de 40 ans et augmente progressivement avec l'âge. C'est surtout chez les femmes de 55 ans et plus que le veuvage est plus prononcé avec une proportion de 67,3%.

V.1.2. NUPTIALITE

Selon le dictionnaire démographique multilingue de Louis Henry (1981), «l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celles des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, des mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire d'unions entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières». Selon cette définition, l'étude de la nuptialité regroupe donc celle des premiers mariages (mariage des célibataires), celle des ruptures de mariage (par divorce ou par veuvage) et celle de la polygamie. C'est la variable « état matrimonial » ou « situation matrimoniale » qui détermine la situation d'un

individu par rapport au mariage, plus souvent utilisée pour appréhender la nuptialité.

Tableau 19 : Âge moyen au 1er mariage (méthode d'Hajnal), écart d'âge moyen et célibat définitif selon le milieu de résidence et le sexe en 2012

MILIEU DE RESIDENCE	AGE MOYEN		ECART D'AGE MOYEN	CELIBAT DEFINITIF		NOMBRE MOYEN D'EPOUSES PAR HOMME POLYGAME
	HOMME	FEMME		HOMME	FEMME	
URBAIN	28,8	21,2	7,5	2,0	4,5	2,2
RURAL	22,7	16,7	6,1	1,2	1,9	2,1
ENSEMBLE	23,9	17,5	6,4	1,3	2,3	2,2

D'une manière générale, on constate que l'intensité du mariage est très élevée au Niger comme l'atteste la proportion de célibataires définitifs chez les deux sexes et quel que soit le milieu de résidence. Tout de même il faut noter que la proportion des célibataires définitifs est un peu plus élevée en milieu urbain par rapport au milieu rural et surtout chez les femmes par rapport aux hommes. Ainsi dans l'ensemble la proportion des célibataires définitifs est de 1,3% chez les hommes contre 2,3% chez les femmes. En milieu urbain, il est de 2,0% chez les hommes et 4,5% chez les femmes. Et en milieu rural, il est de 1,2% chez les hommes contre 1,9% chez les femmes.

L'âge moyen au premier mariage a été déterminé par la méthode de Hajnal, Pour y parvenir deux hypothèses fondamentales ont été posées:

- On considère que l'âge minimum au premier mariage se situe entre 10 et 15 ans chez les jeunes filles et le célibat définitif à 50 ans ;
- La deuxième hypothèse considère que l'âge minimum au premier mariage se situe entre 15 et 20 ans chez les hommes et le célibat définitif à 55 ans.

Il ressort ainsi, que l'âge moyen au premier mariage est de 23,9ans chez les hommes contre 17,5 ans chez les femmes, ce qui montre la persistance des mariages précoces, bien qu'il y'a eu une évolution par rapport aux années 2001 (Age moyen égal 16,6 ans chez les femmes en 2001). On constate aussi

que le mariage précoce est plus prononcé chez les filles en milieu rural par rapport au milieu urbain. En effet, l'âge moyen au mariage est de 16,7 ans chez les femmes en milieu rural (contre 22,7 ans chez les hommes) alors qu'il est de 21,2 ans chez les femmes en milieu urbain (contre 28,8 ans chez les hommes).

La polygamie est aussi une pratique qui est assez développée au Niger, en effet 28,6% des mariés sont des polygames (soit 34,1% des femmes contre 21,7% chez les hommes). Selon le milieu de résidence, la proportion des polygames parmi les mariés est de 26,3% en milieu urbain, soit 20,6% chez les hommes et 31,2% chez les femmes. En milieu rural, cette proportion est de 28,9% ; soit 21,9% chez les hommes contre 34,5% chez les femmes.

Le nombre moyen des femmes par homme polygame est égal à 2,2. Variable selon le milieu de résidence soit 2,2 en milieu urbain et 2,1 en milieu rural.

V.1.3. ADOLESCENTES MARIÉES

Tableau 20 : Proportions des adolescentes mariées par milieu de résidence en 2012

Indicateurs	Urbain	Rural	Ensemble
Proportion au sein des femmes mariées	11	17,3	16,4
Polygamie au sein des adolescentes mariées	19,8	20,2	20,2
Proportion au sein des femmes mariées Polygame	6,2	10,1	9,7
Proportion des mariés au sein des adolescentes	16,1	32,9	30

Au Niger dans l'ensemble des femmes mariées les adolescentes (10-18 ans) représentent 16,4%. Le mariage précoce est plus accentué en milieu rural avec une proportion de 17,3% des adolescentes parmi les femmes mariées contre 11% en milieu urbain. Au sein des adolescentes 30,0% ont déjà contractées le mariage dont 32,9% en milieu rural contre 16,1% en milieu urbain. Parmi les adolescentes mariées la proportion des polygames reste sensiblement la même au niveau du milieu urbain tout comme en milieu rural et tourne autour de 19,8% (milieu urbain) et 20,2% (en milieu rural).

Au sein des femmes mariées en union polygamique les adolescentes représentent 9,7% dont 10,1% en milieu rural et 6,2% en milieu urbain.

V.2. Fécondité

On parle de la fécondité lorsqu'on s'intéresse à la fréquence des naissances, non pas au sein des populations, mais plutôt parmi les femmes en âge de procréer. Cette partie met en évidence la fécondité des femmes à travers l'indice synthétique de fécondité et l'âge moyen à la procréation (Tableau 5.3).

Tableau 21 : Indicateurs de fécondité en 2012

Indicateur	Urbain	rural	Ensemble
ISF	5,7	7,9	7,5
AMP (12-49 ans)	32,9	32,4	32,4

AMP : l'âge moyen à la procréation

Le nombre moyen d'enfants par femme en 2012 est de 7,5, soit 5,7 en milieu urbain et 7,9 en milieu rural. On constate que la fécondité des femmes demeure élevée.

Cela peut s'expliquer à travers l'âge moyen à la procréation qui comme on le constate dans le tableau 21 est élevé quel que soit le milieu de résidence. En effet, l'âge moyen à la procréation est de 32,4 ans, soit 32,9 ans en milieu urbain et 32,4 ans en milieu rural.

Cela montre que les femmes nigériennes restent dans la vie féconde jusqu'à l'âge de la ménopause car les limitations des naissances ne sont pas admises dans la plupart des coutumes nigériennes.

V.3. CARACTERISTIQUES ET CADRES DE VIE DES MENAGES DIRRIGE PAR LES FEMMES :

Au Niger, les ménages sont en général dirigés par les hommes, les femmes n'assumant la responsabilité de chef de ménage que dans des situations bien particulières. La proportion de ménages ayant à leur tête une femme s'élève seulement à 10,8%. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (15,1%) qu'en milieu rural (9,9%). Il s'agit dans cette partie d'analyser le cadre de vie des ménages dirigés par les femmes, comparé à celui des ménages dirigés par les hommes.

Tableau 22 : Répartition des ménages par statut d'occupation du ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Statut d'occupation du ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité	Homme	Femme	Indice de parité
Propriétaire	42,9	48,2	0,9	84,8	81,6	1,0	77,5	73,1	1,1
Location simple	31,6	24	1,3	2	2	1,0	7,1	7,6	0,9
Location- vente	1,4	1,1	1,3	0,1	0,1	1,0	0,3	0,4	0,8
Familial	10,5	13,4	0,8	9,2	10,9	0,8	9,4	11,5	0,8
Logé gratuitement	8,5	9,9	0,9	1,6	2,8	0,6	2,8	4,6	0,6
Logement de fonction	2,4	0,6	4,0	0,3	0,3	1,0	0,7	0,4	1,8
Autre à préciser	2,7	2,8	1,0	2,1	2,2	1,0	2,2	2,4	0,9
Total	100	100	1,0	100	100	1,0	100	100	1,0

D'une manière générale on constate qu'en terme des possessions des maisons les femmes sont légèrement défavorisées par rapport aux hommes, ainsi 73,1% des femmes chefs des ménages vivent dans leurs propres maisons contre 77,5% des hommes ; mais cette tendance diffère selon le milieu de résidence. En effet, en milieu urbaine ces sont les femmes qui priment sur les hommes en termes des possessions des ménages soit 48,2% des femmes contre 42,9% des hommes contrairement au milieu rural ou elles ne représentent que 81,6% contre 84,8% chez les hommes. On constate aussi qu'il y'a plus de femmes chefs des ménages qui vivent dans les maisons familiales par rapport aux hommes soit 11,5% des chefs des ménages femmes en milieu urbain contre 9,4% des hommes et 10,9 des hommes contre 9,3% des femmes en milieu rural. Tout de même les femmes chefs des ménages sont plus souvent logées gratuitement que les hommes, soit 10,2% des femmes en milieu urbain contre 8,8% des hommes et 2,8% chez les femmes rurales contre 1,6% chez les hommes ; ce qui traduit le faible niveau de vie des ménages dirigés par les femmes. La proportion des locataires des maisons sont plus élevés chez les chefs de ménages hommes par rapport aux chefs des ménages femmes ; car il faut avoir des revenus un peu acceptables pour pouvoir supporter les maisons des locations. En effet, cette proportion est de 32,3% chez les hommes en milieu urbain contre 24,5% chez les femmes.

Tableau 23 : Répartition des ménages par type d'habitation du ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Type d'habitation du ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin n	Féminin n	Masculin n	Féminin n	Masculin n	Féminin n
Case	7,6	10,5	30,5	29,0	26,6	24,4
Maison en banco (construction traditionnelle)	55,6	60,1	65,6	67,2	63,9	65,4
Villa	16,2	12,7	0,4	0,5	3,1	3,6
Immeuble	0,7	0,4	0,1	0,0	0,2	0,1
Tente	0,3	0,3	2,1	1,9	1,8	1,5

Baraque/Cabane/Hangar	1,1	0,9	1,0	0,8	1,0	0,9
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	17,8	14,3	0,1	0,2	3,1	3,8
Autre à préciser	0,8	0,7	0,2	0,2	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En termes de type d'habitation, on constate aussi que les femmes sont plus défavorisées par rapport aux hommes. En effet, en ce qui concerne les maisons construites à base des matériaux locaux (case, banco), les chefs des ménages femmes sont plus nombreuses à être dans ce type de logement que les chefs de ménages hommes et pour ce qui est des habitations construites à base des matériels modernes (villas, immeuble, celibateriums), on constate qu'ils sont plus occupées par les chefs des ménages hommes.

Ainsi concernant les maisons en case l'écart entre homme-femme est plus marqué en milieu urbain par rapport au milieu rural, toujours en faveur des hommes. Car, la proportion des chefs des ménages femmes vivantes dans les cases est de 10,5% contre 7,6% chez les hommes en milieu urbain et 29% chez les femmes rurales contre 30,5% chez les hommes. De même que pour des maisons en banco où la proportion des femmes est de 60,1% en milieu urbain contre 55,6% chez les hommes et 67,2% chez les femmes en milieu rurales contre 65,6% chez les hommes.

Cette tendance diffère comme on l'a dit un peu plus haut au niveau des ménages des types modernes en faveur des hommes et bien qu'en milieu rural la part des maisons des types modernes reste sensiblement très faible. En ce qui concerne les villas, la proportion est de 16,2% pour les hommes contre 12,7% chez les chefs des ménages femmes en milieu urbain. Concernant les célibatériums, cette proportion est de 17,8% pour les ménages dirigés par les hommes contre 14,3% pour ceux dirigés par les femmes. Quant aux villas, bien qu'elles soient très peu occupés, la tendance reste toujours en faveur des hommes en milieu urbain soit 0,7% chez les hommes contre 0,4% chez les femmes chefs des ménages.

CONCLUSION GENERALE

Le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2012 indique que la population totale résidente au Niger se chiffrait à 17 138 707 habitants dont 8 518 818 hommes (49,7%) et 8 619 889 femmes (50,3%). Le rapport de masculinité au niveau national est de 98,8 hommes pour 100 femmes, soit un écart de 1,2 point au profit des femmes. Cet écart varie en fonction du milieu de résidence. En d'autres termes le rapport de masculinité est de 101,2% en milieu urbain et 98,4% en milieu rural. Ce dernier résultat montre un afflux des hommes vers le centre urbain.

En matière d'éducation le taux brut de scolarisation au niveau primaire est de 57,6% pour les filles et 68,7% pour les garçons. En milieu urbain ce taux représente 105% chez les filles contre 111,1% chez les garçons, alors qu'il est de 48,6% pour les filles en milieu rural contre 61,1% pour les garçons. Le taux net de scolarisation au primaire est de 43,6% chez les filles contre 50,1% chez les garçons. En milieu urbain, ce taux net de scolarisation au primaire s'élève à 77,6% chez les filles contre 80,1% chez les garçons. Le milieu rural présente un taux de scolarisation net de 37,1% chez les filles contre 44,9% chez les garçons au primaire.

Au secondaire premier cycle, le taux brut de scolarisation est de 16,3% pour les filles contre 24,6% pour les garçons. En milieu urbain, ce taux de scolarisation au secondaire premier cycle correspond à 60,5% de filles contre 68,5% de garçons sur une moyenne nationale de 20,5%.

Au niveau du secondaire second cycle le taux brut de scolarisation est de 4,2% pour les filles et 7,9% pour les garçons. En milieu urbain il est 19,2% et 29,4% respectivement chez les filles et les garçons. Pour le milieu rural ce taux est de 1% pour les filles et 2,2% pour les garçons. Quant au taux net de scolarisation au niveau secondaire second cycle, il est 1,3% pour les filles contre 2,3% pour les garçons sur une moyenne nationale de 1,77%.

Au supérieur, le taux brut de scolarisation est de 1,2% de filles en 2012 contre 2,3% de garçons par rapport à une moyenne nationale de 1,7%. En matière d'éducation, la dynamique des tendances à tous les niveaux place les taux des garçons non seulement au-dessus de ceux des filles, mais aussi au-delà de l'ensemble des moyennes nationales. Le rappel des principaux résultats du RGPH 2012 sur la situation socioéconomique des femmes montre d'une manière générale la persistance des disparités hommes/femmes, garçons/filles que la politique nationale du genre s'attellera sans doute à corriger.

Le taux d'alphabétisation des femmes est estimé à 22.1% pour les filles contre 38,6% pour les hommes. En milieu urbain, il y'a 50,8% de femmes alphabétisées en 2012 contre 66% pour les hommes. Selon le RGPH 2012, le milieu rural compte 15.9% de femmes alphabétisées contre 32.1% d'hommes alphabétisés.

Le taux d'activité est de 36.5% pour les femmes et de 82.5% pour les hommes selon le RGPH 2012. Ce taux est de 26.8% pour les femmes en milieu urbain contre 65.6% d'hommes. En milieu rural, le taux d'activité s'élève à 38.6% chez les femmes contre 86.6% chez les hommes.

En 2012, il y'a 0.1% de femmes scientifiques et intellectuelles contre 0.2% d'hommes dans la même occupation. Les cadres supérieurs sont repartis comme suit : 0.3% de femmes et 0.6% d'hommes. Au sein de la catégorie des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, il y'a 75.6% de femmes et 83.5% d'hommes au plan national contre 7.4% de femmes en milieu urbain et 18.8% d'hommes, alors que le milieu rural compte 85.4% de femmes travaillant dans l'agriculture, l'élevage et la pêche contre 94.6% d'hommes.

En 2012, 75.8% de femmes travaillent dans le secteur primaire contre 83.2% d'hommes. Elles sont 4.2% dans le secteur secondaire contre 3% d'hommes. Il y'a 20% de femmes dans le secteur tertiaire contre 13.8% d'hommes.

Au niveau de la nuptialité, les femmes nigériennes se marient précocement (en moyenne à 17,5 ans), surtout en milieu rural (16,7 ans). Quant aux hommes, ils se marient en moyenne à 24 ans. L'écart d'âge entre conjoints est d'environ 7 ans. La polygamie est pratiquée par environ un cinquième des hommes, contre 34,1% des femmes.

Seulement 10,8% des femmes sont chefs de ménages et les ménages concernés ont un cadre de vie en général moins confortable que celui des ménages dirigés par les hommes.

BIBLIOGRAPHIE

Bayard M. G. (Mme) : L'aspect genre dans les différents programmes – cadres: Niamey PNUD, mars 1998, 21 pages.

Bayard Mariama Gamatié (Mme) : Les jeunes et la santé reproductive en Afrique :évaluation de la Santé reproductive des adolescents au Niger : FNUAP,CEDPA, janvier 1997, 29 pages.

BCR : Rapport de l'analyse des résultats définitifs du troisième RGP/H 2001.Situation socioéconomique des femmes, Niamey Avril 2007.

Conférence de Beijing : Rapport national, juin 1999 ; 66 pages.

FNUAP : Rapport d'analyse de programme et d'élaboration de stratégies, Niamey, 1998-1999 ; 67 pages.

FRANCIS G., FRANCOISE G., LOUIS L-T ., ETIENNE V. et DOMINIQUE W. ; Manuel de Yaoundé : Estimations indirectes en démographie africaine ; 294p.

MDS/P/FP/PE : - État de mise en œuvre des conclusions et recommandations de la Conférence de Beijing : Rapport national, juin 1999 ; 66 pages.

MDS/P/FP/PE : - Politique nationale de développement social du Niger, Niamey, décembre 1998, 117 pages.

Ministère du Plan et UNICEF : Analyse de la situation des enfants et des femmes au Niger, version corrigée : Niamey, janvier 2000 ; 179 pages.

Nations Unies : - Conférence internationale sur la population et le développement, Caire, 5 - 13 septembre 1994, New York, 18 octobre 1994 ; 169 pages.

PNUD : Rapport mondial sur le développement humain, 2000.

UNICEF : Analyse de la situation des enfants et des femmes au Niger, version corrigée, Niamey, Ministère du Plan, janvier 2000, 179 pages.

UNESCO, de l'égalité des genres dans l'éducation, 2012, 94 pages.

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
0-2 ans	1 169 801	1 108 825	2 278 626
3-6 ans	1 381 486	1 340 420	2 721 906
7- 12 ans	1 559 272	1 508 205	3 067 477
13- 19 ans	1 228 795	1 286 583	2 515 378
20 - 24 ans	631 280	689 036	1 320 316
25 - 29 ans	521 141	549 851	1 070 992
30 - 34 ans	430 506	467 055	897 561
35 - 39 ans	349 963	379 821	729 784
40 - 44 ans	285 869	296 350	582 219
45 - 49 ans	243 368	256 364	499 732
50 - 54 ans	195 591	196 965	392 556
55 - 59 ans	151 019	153 305	304 324
60 & plus	370 727	387 109	757 836
Total	8 518 818	8 619 889	17 138 707

Tableau A2 : Répartition de la population féminine par milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain	Rural	Ensemble
0-4ans	231394	1573571	1804965
5-9 ans	206153	1264347	1470500
10-14 ans	187029	888105	1075134
15-19 ans	152302	741132	893434
20-24 ans	142477	546559	689036
25-29 ans	98603	451248	549851
30-34 ans	82344	384711	467055
35-39 ans	68351	311470	379821
40-44 ans	49813	246537	296350
45-49 ans	45544	210820	256364
50-54 ans	33815	163150	196965
55-59 ans	26348	126957	153305
60-64 ans	17683	97295	114978
65-69 ans	14393	79774	94167
70-74 ans	10208	61319	71527
75-79 ans	7093	45637	52730
80-84 ans	4598	30169	34767
85 ans et plus	2494	16446	18940
Total	1380642	7239247	8619889

Tableau A3 : Répartition de la population étrangère résidente par région en 2012

REGION ADMINISTRATIVE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
AGADEZ	1435	911	2346
DIFFA	3944	3983	7927
DOSSO	3899	5271	9170
MARADI	4411	6446	10857
TAHOUA	7023	7783	14806
TILLABERI	13292	14293	27585
ZINDER	4510	5787	10297
NIAMEY	15625	15034	30659
TOTALE	54139	59508	113647

Tableau A 4 : Evolution de la structure de la population par grands groupes d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Ensemble
0-14 ans	4505009	4350599	8855608
15-64 ans	3757510	3997159	7754669
65 ans et plus	256299	272131	528430
Total	8518818	8619889	17138707

Tableau A5 : Répartition de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Hom	Fém	Ens	Hom	Fém	Ens	Hom	Fém	Ens
Sans niveau	313964	387954	701918	2601677	3106264	5707941	2915641	3494218	6409859
Préscolaire	941	1238	2179	1776	1477	3253	2717	2715	5432
Primaire	149653	132733	282386	332907	217224	550131	482560	349957	832517
Secondaire 1 ^{er} cycle	173992	147903	321895	229183	112094	341277	403175	259997	663172
Secondaire second cycle	63093	41323	104416	28499	16210	44709	91592	57533	149125
Supérieur	60379	30695	91074	20615	18934	39549	80994	49629	130623
Total	762022	741846	1503868	3214657	3472203	6686860	3976679	4214049	8190728

Tableau A6 : Répartition de la population de 15 ans et plus par statut d’alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe

Alphabétisation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Hom	Fém	Total	Hom	Fém	Total	Hom	Fém	Total
Alphabétisé	244105	347229	591334	2163604	2893414	5057018	2407709	3240643	5648352
Non alphabétisé	510965	384184	895149	1039927	559319	1599246	1550892	943503	2494395
ND	18710	24652	43362	36496	60491	96987	55206	85143	140349
Ensemble	773780	756065	1529845	3240027	3513224	6753251	4013807	4269289	8283096

Tableau A 7 : Répartition de la population de 15 ans et plus par région selon le statut d’alphabétisation et le sexe

Région	Non alphabétisé			Alphabétisé			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
AGADECZ	60182	78165	138347	68070	42033	110103	128252	120198	248450
DIFFA	94728	112941	207669	44129	22677	66806	138857	135618	274475
DOSSO	283075	408388	691463	201497	107826	309323	484572	516214	1000786
MARADI	438443	643809	1082252	292487	163074	455561	730930	806883	1537813
TAHOUA	466426	662654	1129080	285711	157792	443503	752137	820446	1572583
TILLABERI	449943	555629	1005572	189593	125657	315250	639536	681286	1320822
ZINDER	530140	665963	1196103	262776	157506	420282	792916	823469	1616385
NIAMEY	84772	113094	197866	206629	166938	373567	291401	280032	571433
Total	2407709	3240643	5648352	1550892	943503	2494395	3958601	4184146	8142747

Tableau A8 : Répartition de la population alphabétisé de 15 ans ou plus par groupe d'âges quinquennal Selon le milieu de résidence (rural) et le sexe en 2012

Groupe d'âges	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
15-19 ans	95253	79862	225480	141202	320733	221064
20-24 ans	112159	97099	185719	108809	297878	205908
25-29 ans	58307	48099	120078	67455	178385	115554
30-34 ans	48101	37556	99957	48431	148058	85987
35-39ans	38506	27024	81277	36126	119783	63150
40-44 ans	31470	19154	64356	26317	95826	45471
45-49 ans	25767	14458	49445	18833	75212	33291
50-54 ans	18726	9204	36382	12256	55108	21460
55-59 ans	13844	5745	27823	8209	41667	13954
60 ans et plus	20609	6924	56195	19590	76804	26514
Total	462742	345125	946712	487228	1409454	832353

CHAPITRE VI :

Tableau A 9 : Répartition de la population de 15 à 64 ans par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en 2012

Branches d'activités	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Primaire	82571	14239	96810	2376486	1055673	3432159	2459057	1069912	3528969
Secondaire	62007	24561	86568	26282	34460	60742	88289	59021	147310
Tertiaire	293474	140011	433485	114027	144180	258207	407501	284191	691692
Totale	438052	178811	616863	2516795	1234313	3751108	2954847	1413124	4367971

Tableau A10 : Répartition de la population résidente 15 ans et plus par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Situation d'activité	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Occupé	448321	182369	2554801	1256962	3003122	1439331
Au chômage	9744	2789	21475	7104	31219	9893
Femme au foyer	0	324150	0	1702562	0	2026712
Elève/Étudiant	153477	121483	154561	73724	308038	195207
A la recherche du premier emploi	27864	7201	32702	3871	60566	11072
Retraité	4454	1319	1981	1300	6435	2619
Rentier	3746	5234	4101	13997	7847	19231
Autres inactifs	91018	72735	249265	220359	340283	293094
Total	738624	717280	3018886	3279879	3757510	3997159

Tableau A11 : Répartition de la population de 15 à 64 ans par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe

Statut dans l'emploi	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Employeur	8906	1664	17300	5907	26206	7571
Salarié du public	59620	32107	26589	9223	86209	41330
Salarié parapublic	7023	1376	2378	879	9401	2255
Salarié du privé	43617	9942	9291	1545	52908	11487
Service civique	1012	747	995	451	2007	1198
Indépendant	222558	97489	1604517	647497	1827075	744986
Aide familial	29023	12862	770775	548009	799798	560871
Travailleur à la tâche	22111	3648	21557	4828	43668	8476

Statut dans l'emploi	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Apprenti/stagiaire	13346	4148	3644	611	16990	4759
Membre coopérative	760	477	2772	2227	3532	2704
Totale	407976	164460	2459818	1221177	2867794	1385637

CHAPITRE VII :

Tableau A 12 : Occupation principale des femmes de 15 à 64 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Occupation principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Hom	Fém	Ens	Hom	Fém	Ens	Hom	Fém	Ens
Agriculture, élevage, chasse et pêche	83583	13858	97441	2399665	1063645	3463310	2483248	1077503	3560751
Membres de législatives et autorités administratives	13192	1851	15043	6307	1345	7652	19499	3196	22695
Professions intellectuelles et scientifiques libérales	5363	1063	6426	879	222	1101	6242	1285	7527
Cadres supérieurs	16078	4451	20529	2469	448	2917	18547	4899	23446
Cadres moyens et techniciens	28093	32453	60546	23866	9665	33531	51959	42118	94077
Employés et indépendant du commerce	201669	89552	291221	80831	112471	193302	282500	202023	484523
Artisans et ouvriers	101793	40334	142127	44041	72488	116529	145834	112822	258656
Total	449771	183562	633333	2558058	1260284	3818342	3007829	1443846	4451675

Tableau A 13 : Structure par âge des femmes selon l'état matrimonial en 2012

Groupe d'âge	Célibataire (Jamais marié(e))	Marié(e)	Veuf(ve)	Divorcé(e)	Autres à préciser	ND	Total
10 - 14 ans	969955	101018	842	3319	0	0	1075134
15 - 19 ans	328709	546452	2898	15375	0	0	893434
20 - 24 ans	163551	506235	3652	15251	347	0	689036
25 - 29 ans	40529	475765	4958	12764	380	15455	549851
30 - 34 ans	13956	424605	6213	10805	331	11145	467055
35 - 39 ans	7629	344622	9422	9616	319	8213	379821
40 - 44 ans	5062	259491	16375	8857	269	6296	296350
45 - 49 ans	4286	215847	22219	8700	302	5010	256364
50 - 54 ans	5820	147541	30392	9483	287	3442	196965
55 - 59 ans	4240	108635	29987	7670	222	2551	153305
60 ans et plus	16652	174289	169996	18324	1131	6717	387109
Total	1560389	3304500	296954	120164	3588	58829	5344424

Tableau A 14 : Répartition des ménages par type d'habitation du ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Type d'habitation du ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Case	27104	6689	534894	55573	561998	62262
Maison en banco (construction traditionnelle)	199451	38297	1149201	128553	1348652	166850
Villa	58073	8063	6830	1009	64903	9072
Immeuble	2344	276	888	63	3232	339
Tente	1077	204	36893	3680	37970	3884
Baraque/Cabane/Hangar	3775	599	16888	1591	20663	2190
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	63827	9107	2554	465	66381	9572
Autre à préciser	2824	457	3104	397	5928	854
Total	358475	63692	1751252	191331	2109727	255023

Tableau A 15 : Répartition des ménages par statut d'occupation du ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Statut d'occupation du ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Propriétaire	156937	31639	1477840	156028	1634777	187667
Location simple	115496	15739	34091	3806	149587	19545
Location- vente	5266	689	1699	284	6965	973
Familial	38241	8794	161052	20758	199293	29552
Logé gratuitement	31237	6507	27061	5391	58298	11898
Logement de fonction	8709	395	5272	602	13981	997
Autre à préciser	10024	1815	36169	4275	46193	6090
Total	365910	65578	1743184	191144	2109094	256722